

RÉSOLUTION ONUSIENNE SUR LA LIBYE

## ■ L'ALGERIE PREND ACTE

Lire en page 5



PRIX VERTIGINEUX AU SALON DE L'AUTOMOBILE

## ■ LE COUP DE BLUFF DES CONCESSIONNAIRES

Lire en page 7

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1222 Dimanche 20 mars 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

RASSEMBLEMENT DE LA CNCD À ALGER

## Un appel sans écho



Lire page 4

Les pilotes menacent d'une grève

# AIR ALGERIE DANS LA ZONE DE TURBULENCES



La Direction de la compagnie a jusqu'à fin mars pour satisfaire les revendications des pilotes. Faute de quoi, une grève illimitée sera entamée.

Lire en page 3

BOUTEFLIKA À PROPOS DE LA LEVÉE DE L'ÉTAT D'URGENCE

**"Une nouvelle page ouverte sur la voie des réformes globales"**

Lire en page 3

FOOTBALL- LIGUE 1 (16<sup>e</sup> JOURNÉE)

## LE CRB RETROUVE LE PODIUM

Lire en page 24



PH/ Midi Libre

## Repères

495.000

hectares ont été reboisés en Algérie depuis le lancement du Plan national de reboisement (PNR) en 2000, selon la Direction générale des forêts, qui compte reboiser plus de 1,2 million d'ha à l'horizon 2020.

57

personnes ont trouvé la mort et 755 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus entre le 9 et le 15 mars à travers les différentes régions du pays, selon un bilan de la Gendarmerie nationale.

378

athlètes prennent part au championnat national de Vo Vietnam (hommes et dames), dont le coup d'envoi a été donné hier à El-Oued.

## Constitution : les partis s'y mettent

Depuis le retour sur la scène politique nationale du débat sur la révision constitutionnelle, plusieurs partis politiques se sont de suite mis en «mode alerte» pour guetter le moindre signal et ne pas demeurer en reste de ce débat. Ainsi après le Front de Libération national qui fait de cette question son cheval de bataille depuis déjà plusieurs mois, c'est au tours du mouvement de la société pour la paix (MSP) de plancher sur le sujet. Le formation politique e de Boudjerra Soltani a durant ce week procéder à l'installation d'un commission chargée de décortiquer l'actuelle loi fondamentale du pays et de proposer quel sont les articles susceptibles d'être réviser particulièrement ceux ayant trait à la réglementation de l'activité politique. Une commission qui a été installée, précise notre source, sur décision du bureau exécutif du parti.



## Il élevait des lions dans son jardin !

En Roumanie, un homme s'est vu retirer la garde de ses deux animaux de compagnie. Et pour cause, il s'agissait de lions ! Récemment, la police roumaine a reçu plusieurs plaintes concernant des animaux bruyants chez un homme. Après enquête, elle a découvert dans le jardin d'Owner Lorian Galcescu deux lions adultes! L'homme, âgé de 45 ans, a bien évidemment été interrogé sur la présence de ces animaux sur sa propriété. "Je ne vois pas où est le problème. Ils n'ont blessé personne", a-t-il répondu aux agents de police. Selon la presse locale, les animaux, originaires du Sénégal, auraient été achetés à une foire qui faisait faillite. Pour les accueillir, Owner Lorian Galcescu a construit une première cage, qui est rapidement devenue trop petite pour eux. "Ils sont devenus un peu difficile à gérer, ils voulaient courir partout", explique-t-il. Finalement, les lions ont été saisis par la police car l'homme ne disposait d'aucune autorisation pour garder les animaux.

## Retour aux grands travaux forestiers



L'Algérie amorce "un retour vers les grands travaux forestiers" à travers la nouvelle entreprise publique de génie rural, liée, pour 2011, par un contrat de 18 milliards de dinars, a annoncé samedi à M'sila le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rachid Benaïssa. Au cours d'une visite de travail qui le conduira également dans les wilayas de Djelfa et de Ghardaïa, dans le cadre d'une opération placée sous le slogan "Plantons pour une Algérie verte", le ministre a ajouté que 30 milliards de dinars s'ajouteront à cet investissement afin de soutenir cet effort. L'objectif de cette action, menée avec le concours de la direction générale des forêts, est de "créer des emplois, fixer les populations sur leurs terres d'origine et de développer le couvert végétal dans notre pays", a indiqué M. Benaïssa. Au cours de ce déplacement de trois jours dans ces wilayas, un million d'arbres, constitué à 80% de plants forestiers et à 20% d'oliviers, sera mis en terre.

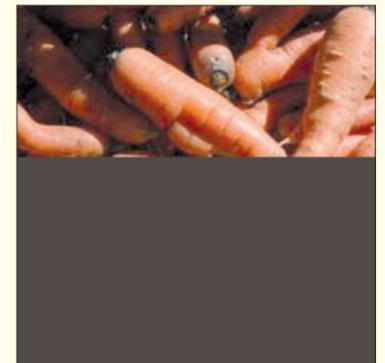
## Deux correspondants d'El-Jazeera sommés de quitter le Yémen

Le ministère yéménite de l'Information a demandé, hier, à deux correspondants de la chaîne de télévision satellitaire "El-Jazeera" de quitter le Yémen, pour avoir commis "de nombreuses fautes professionnelles" lors de leur couverture des contestations populaires dans le pays, a indiqué un communiqué officiel.

Les deux correspondants d'El-Jazeera sont accusés d'être entrés dans le pays avec des visas de touristes et de ne pas s'être accrédités auprès de ses services, a précisé le communiqué du ministère. Selon les autorités yéménites, les quatre journalistes étrangers expulsés cette semaine étaient entrés illégalement dans le pays et collaboraient avec des médias étrangers sans en informer le ministère de l'Information.



## Une carotte géante de 4.250 kg !



Medhi Daho est un jardinier amateur et passionné un peu étrange, comme les légumes qu'il arrive à faire pousser dans son jardin ! C'est dans son potager de Spay dans la Sarthe qu'il vient de retirer de terre une magnifique carotte de 4.250 kg battant ainsi l'actuel record d'Europe de la carotte géante détenu par un Anglais avec 3,320 kg, relate lemainelivre.fr. Et, il n'en est pas à son premier exploit ! En 2010, un potiron, digne de cendrillon, de 800 kg ! 1m 70 sur 1m 60 ! C'est ce qu'on appelle avoir la main verte ! Il ne compte pas en rester là d'ailleurs. Medhi Daho a déjà sous serre du maïs qu'il prévoit atteindre plus de 6 m de haut, des courges de 35 à 40 kg, des tomates d'1,5 kg, des oignons de 4 kg, et autres légumes géants... Mais attention, ce sont des légumes bio! C'est ce qu'il revendique.

Dixit



Tayeb Belaiz :

«La prévention des différentes formes de crime ne se réfère désormais plus aux dispositions de l'état d'urgence mais plutôt à des lois spéciales, notamment après la consécration de l'Etat de droit et des institutions et la révision globale de plusieurs législations (...). L'initiative du président de la République de lever l'état d'urgence s'explique par "le retour de la sécurité et de la stabilité et par les résultats enregistrés dans le cadre de la réconciliation nationale qui vise à "unifier les Algériens et à leur redonner espoir."»

## LES PILOTES BRANDISSENT LA MENACE D'UNE GRÈVE

# AIR ALGÉRIE DANS UNE ZONE DE TURBULENCES

*Les crises se multiplient au gré des événements qui secouent le pavillon national. Des affaires qui défrayent la chronique nationale et qui déteignent sur son image de marque, provoquant l'ire du syndicat des pilotes de ligne affiliés à l'UGTA et autonomes.*

PAR SADEK BELHOCINE

Un syndicat d'entreprise, dont la validité de son mandat a expiré depuis longtemps, qui fonctionne par la seule présence de son secrétaire général et il n'en fallait pas plus pour mettre en rogne le personnel de la compagnie pour exiger le renouvellement du bureau syndical, donnant un délai, jusqu'à fin mars, pour cette opération. Toutes les sections font planer la menace « d'arrêter » la compagnie, au cas où cette action n'est pas menée à terme à cette date a confié au *Midi Libre* une source sûre. Il y a aussi le dysfonctionnement de ses structures qui donnent le tournis au personnel. Le dernier en date est le vol assuré par la compagnie sur Osaka (Japon) et qui devait rapatrier du pays du soleil levant des centaines d'Algériens. Le vol n'est jamais parvenu à sa destination du fait de manque d'autorisation du survol du territoire japonais. Il semble que le personnel naviguant a eu des assurances qu'il obtiendrait cette autorisa-



Ph: D. R.

tion durant le vol. Il n'en fut rien, les Japonais, travaillant dans les « règles de l'art », ont refusé de délivrer l'autorisation dans la précipitation. Finalement le vol Alger-Osaka, qui n'est pas un vol régulier, a atterri à Pékin (Chine), et a embarqué des chinois en partance pour Alger et laissé en rade des centaines de nos compatriotes à Osaka. Il sont en attente depuis cinq jours d'un avion pour les rapatrier. Récemment encore, les pilotes de ligne des deux syndicats de la compagnie se sont plaints du blocage par le conseiller du Président-Directeur général de la compagnie d'un stage au profit des pilotes de ligne. La levée de bouclier de cette corporation ne s'est pas fait attendre. Ils ont menacé de faire grève au cas où la direction de la com-

pagne ne procède pas au retrait de cette mesure. Le déplacement du P-DG, Abdelwahid Bouabdellah à l'aéroport a quelque peu calmé les esprits surchauffés des pilotes de ligne qui suspectent la direction générale de faire dans la discrimination et de casser les jeunes pilotes dans leur avancement en faisant appel à des pilotes retraités pour occuper les postes des jeunes pilotes qui voient ainsi leur avenir professionnel compromis. Finalement, face à la pression qu'ils ont exercée sur les dirigeants de la société nationale, les pilotes ont eu gain de cause. Le stage a été débloqué par le P-DG qui a exhorté le personnel naviguant à « *le laisser tranquille pour les quelques jours qu'il lui reste à la tête d'Air Algérie* ». Une autre

affaire qui met en ébullition les pilotes de ligne. Le vol Alger-Pékin effectué en début du mois de février est entaché d'irrégularités. « *De graves infractions ont été commises mettant en péril les passagers, le patrimoine et l'image de la compagnie* », confie notre source.

Le pilote a effectué le vol sans passer la visite de contrôle médicale programmée le 8 février dernier. « *La date de l'examen médical est une date limite pour la licence. Sans cet examen qui détermine l'aptitude du pilote, la licence de vol ne vaut absolument rien* » disent certains pilotes. Des affaires à suivre et qui risquent de précipiter le pavillon national dans des turbulences, ternissant davantage son image de marque. **S. B.**

BOUTEFLIKA DANS UN MESSAGE À L'OCCASION DU 19 MARS :

**« La levée de l'état d'urgence sera une nouvelle page ouverte sur la voie des réformes globales »**

PAR KAMAL HAMED

Le président de la République a indiqué que la levée de l'état d'urgence consacre fondamentalement l'avènement d'une nouvelle ère dans le pays. La levée de l'état d'urgence « *sera une nouvelle page ouverte sur la voie des réformes globales (...) qui ne sauront être fructueuses en l'absence de réformes politiques. Ainsi, l'édification matérielle en cours de réalisation va sans nul doute, de pair avec l'édification politique qui visent la construction d'un pays fort avec des citoyens forts* » a, en effet, souligné Abdelaziz Bouteflika dans un message adressé aux participants à la conférence organisée hier à la maison de la culture "Abderrahmane-Kaki" à Mostaganem, à l'occasion de la fête de la victoire.

Dans cette missive lue en son nom par M. Mohamed Ali Boughazi, conseiller auprès de la présidence de la République, le chef de l'Etat confirme que l'Algérie est à l'orée de profonds changements politiques, dont la révision de la Constitution ne serait qu'un maillon. Voulant sans doute rassurer sur la détermination de l'Etat à faire face aux hordes terroristes, le président de la République a aussi affirmé que « *la levée de l'état d'urgence ne signifie nullement l'abandon de l'éradication des résidus du terrorisme. C'est-là un pas nouveau franchi par le pays sur la voie de l'élimination de toutes les conséquences induites lors des années noires* ».

Rappelons que l'ordonnance relative à la levée de l'état d'urgence, qui a été publiée au Journal officiel, a été adoptée par les deux chambres du Parlement et cette mesure est donc entrée en vigueur. Par ailleurs, et évoquant le volet économique, le Président Bouteflika relèvera que « *les programmes quinquennaux qui se sont succédé et ont englobé les réformes administrative, judiciaire, financière et autres domaines n'ont été qu'un prélude à la réforme globale visant à changer l'image de l'Algérie dans tous les domaines* ».

Citant ce qui se réalise, en matière notamment de construction d'infrastructures économiques et des grands projets dans tous les domaines, Bouteflika indique que « *ce sont le fruit d'une idée réformatrice multidimensionnelle, devenue désormais un impératif pour sortir de la situation de crise et d'inertie* ». Mettant en garde contre ceux qui « *sont à l'affût de toute situation de crise* » Bouteflika s'est montré déterminé à poursuivre les réformes et la réalisation des objectifs de développement en soutenant que « *l'Etat continuera d'œuvrer à la réunion de tous les facteurs favorisant le développement et le progrès et à la prise en charge des préoccupations au plan de la dynamisation de l'investissement* ».

Enfin le Président a affirmé qu'il accorde « *la priorité à travers la mobilisation de tous les moyens visant l'absorption du chômage* ».

**K. H.**

Sous la Plume

## Du rififi à Air Algérie

PAR SORAYA HAKIM

Il y a de l'eau dans le gaz à la compagnie algérienne Air Algérie. Cette grande société a de tout temps été traversée par de fortes turbulences qui ont secoué ses employés d'une part et ses usagers d'autre part, notamment les retards récurrents des vols.

Mais aujourd'hui, ce sont les pilotes traités par le premier responsable de la société de « *pilleurs d'avions et de voleurs* » qui expriment leur mécontentement par la voix de leur syndicat qui critique verte-

« *Aujourd'hui, ce sont les pilotes traités par le premier responsable de la société de «pilleurs d'avions et de voleurs» qui expriment leur mécontentement par la voix de leur syndicat.*

qui peut motiver de telles pratiques alors que les jeunes, plus alertes, devraient remplacer les départs à la retraite.

Bref une gestion à l'emporte-pièce affirment les syndicats, pas toujours d'accord entre-eux, qui cause des pertes sèches à la société comme ce vol Alger Pékin, jeudi dernier, où l'avion est rentré à vide sur Alger débarquant ainsi les nombreux passagers qui devaient regagner la capitale.

Le P-DG, fermé à toutes discussions, s'enfermant dans sa tour d'ivoire, cogite sur les bruissements de coulisses d'un hypothétique successeur mécontent, semble-t-il, qu'on lui fasse un enfant dans le dos sous prétexte de « rencontres informelles de cadres et de syndicalistes qui lui sont hos-

tiles ». Ceci n'explique pas cela. La compagnie bat de l'aile et Wahid Bouabdallah se trouve dans l'œil du cyclone pour des actes de gestion mal considérés qui ont engendré la perte de crédibilité vis-à-vis des instances de l'aviation civile. Alors M. le P-DG quand le vin est tiré, il faut le boire ! **S.H.**

CONSEIL NATIONAL DU FFS

## Les quatre chantiers d'Ait Ahmed

Le président du FFS compte soumettre une initiative, dans les prochains jours, qui consacrera le changement pacifique en Algérie. Par ailleurs, les travaux du conseil national du FFS se sont focalisés sur l'analyse de la situation socioéconomique qui prévaut au pays, de même que sur l'évaluation du dernier meeting populaire organisé à la salle Atlas à Bab El-Oued (Alger).

PAR MOKRANE CHEBBINE

La direction nationale du Front des forces socialistes (FFS) a pris acte des recommandations de son président, Hocine Ait Ahmed, à l'issue de son conseil national tenu hier et avant-hier au siège national du parti. Il s'agit d'entériner les quatre grands chantiers fixés par le président du parti dans la lettre qu'il a adressée au Conseil national, en l'occurrence les dossiers de la jeunesse, les tra-



Hocine Ait Ahmed, président du FFS.

vailleurs, les femmes et une feuille de route d'étape de restructuration du parti. Il s'agit de « la mise en place des outils qui ont pour double mission d'accélérer le processus d'ouverture sur la société et d'amorcer le processus d'évaluation », avait indiqué Ait Ahmed dans son message aux militants du parti. C'est une invitation à investir le terrain vers d'autres franges de la société qui partagent les mêmes principes et idées de changement pacifique préconisés par le plus vieux parti de l'oppo-

sition. Ait Ahmed compte d'ailleurs sur « le génie populaire algérien, la sagesse et l'éternel esprit de résistance » du peuple algérien, pour puiser l'énergie nécessaire à même d'assurer l'alternative démocratique. « Ce fameux fighting spirit a illuminé le mouvement national et nous tient toujours debout », a soutenu le « zaim » dans son message, pour dire que les forces du changement pacifique sont toujours vives dans le pays, et que les initiatives se feront au gré de la volonté populaire. A ce titre,

le président du FFS compte soumettre une initiative dans les prochains jours, qui consacrera le changement pacifique en Algérie. « Nous devons être capables de donner le meilleur de nous-mêmes, non dans des actes faussement héroïques et spectaculaires, mais dans la discipline que nous saurons nous imposer. Une discipline qui nous forcera à nous dépasser quotidiennement pour construire, construire, construire... », devait-il ajouter en avant-goût de ce que sera sa prochaine initiative politique.

Par ailleurs, les travaux du conseil national du FFS se sont focalisés sur l'analyse de la situation socioéconomique qui prévaut au pays, de même qu'à l'évaluation du dernier meeting populaire organisé à la salle Atlas de Bab El-Oued (Alger). En outre, il sera question de dégager des actions à mener dans l'avenir proche. Un avenir qui promet d'être riche en événements au vu de la conjoncture actuelle, mais aussi des échéances électorales qui commencent à poindre du nez, en l'occurrence les élections législatives et locales de 2012. M. C.

RASSEMBLEMENT DE LA CNCD À LA PLACE DU 1ER MAI

## Le faux bond de Said Sadi

PAR KAMAL HAMED

La coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD) partis politiques n'a pas réussi à mobiliser la grande foule lors de la manifestation qui devait être organisée hier à Alger. Une marche qui devait s'ébranler à partir de 11 heures du matin de la place du 1er mai vers la place des martyrs. Contrairement peut-être aux fois précédentes, les animateurs de la CNCD n'ont, en effet, réussi qu'à mobiliser un peu moins d'une trentaine de personnes seulement. Me Ali Yahia Abdenour, comme cela est de tradition depuis le début des actions de la CNCD, soit le 12 février dernier lors de la première tentative de marche, était présent sur les lieux dès 10h du matin. Ce qui n'était pas le cas du président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), dont l'absence à cette marche, qui n'a pas reçu l'autorisation des pouvoirs publics, a été fort remarquée. En l'absence d'explications de certains députés du RCD, présents sur place, les spéculations allaient bon train. En effet, si certains prédisaient qu'il

allait venir d'un moment à l'autre, d'autres l'annonçaient tantôt à Tizi Ouzou, tantôt à Bejaia où la CNCD a aussi appelé, pour la première fois, à l'organisation de marches. Outre ces deux villes, les animateurs de cette aile de la CNCD ont aussi prévu d'organiser des marches à Bouira, Boumerdes et Sétif. Finalement, le leader du RCD, dont le parti constitue la locomotive de la CNCD partis politiques, ne s'est manifesté nulle part puisque même dans ces villes citées, il a brillé par son absence. Une absence qui pourrait être interprétée comme une forme de démobilitation eu égard au fait que les multiples actions de la CNCD n'ont guère suscité l'adhésion de la rue algéroise puisqu'ils se déroulent pratiquement dans une quasi indifférence de la population. D'ailleurs même le dispositif, où l'on a noté la présence que de quelques dizaines de policiers seulement, a été fort allégé. On est loin de l'impressionnant dispositif de sécurité mis en place pour les deux marches avortées des 12 et du 19 février. Cela dit, et malgré son âge assez avancé, le président d'honneur de la Ligue algé-

rienne de défense des droits de l'Homme (LADDH), Me Ali Yahia Abdenour, a tenu à être présent, comme les fois précédentes car il n'a raté aucun rendez-vous. Entouré d'emblée par un dispositif policier, il est pourtant resté sur les lieux jusqu'à 11h 35 minutes. Dans des déclarations à la presse, cet infatigable défenseur des droits de l'Homme a indiqué que la CNCD « poursuivra son combat jusqu'au changement du système » et, pour ce faire, « nous allons manifester tous les samedis ». Il a aussi affirmé qu'« il faut mobiliser les deux générations, celle qui a fait la guerre de libération et la jeunesse, pour concrétiser le changement ». Les manifestants, parmi lesquels se distinguaient deux députés seulement du RCD, à savoir Mohsen Belabes et Tahar Besbes, ainsi que certaines figures du MDS et du PLD, ont scandé des slogans habituels à l'exemple de « l'Algérie libre et démocratique » avant d'être dispersés par les forces de l'ordre juste après que Me Ali Yahia Abdenour eut quitté les lieux. K. H.

## Un appel sans écho

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Les initiateurs du mouvement de protestation, prévu hier dans la localité d'Alger-Centre, n'ont finalement pas eu gain de cause. Une bonne dizaine de personnes s'est réunie à la place de la Grande poste durant un temps court avant d'être dispersée par les éléments de la police. Parmi les participants à ce « timide » rassemblement, figure le mouvement « Alternative de la jeunesse pour le changement ». Selon un de ses initiateurs, en l'occurrence Kader Fares, « le pouvoir n'a pas le droit d'empêcher une marche qui se veut pacifique ». Il a, dans ce sens, plaidé pour, a-t-il dit, « permettre aux jeunes de

manifeste librement dans les espaces publics ». Les revendications du peuple algérien, a-t-il tenu à préciser, « ne sont pas uniquement socio-économiques mais principalement politiques ». Et à notre interlocuteur d'ajouter « l'aspiration du peuple pour la liberté et la démocratie ne peut pas être arrêtée ». Par ailleurs, notre interlocuteur soutient la nécessité de procéder à une révision constitutionnelle, seule « alternative pour régler toutes les questions en suspens », selon lui.

S'agissant du dispositif sécuritaire au niveau de la Grande poste, les protestataires ont estimé que les autorités « ont fait d'Alger une citadelle infranchissable pour tout marcheur », justifiant de la sorte

la minime participation des jeunes à cette protestation.

Bien que plusieurs autres tentatives de tenir des regroupements aient été annoncées dans la capitale, celles-ci ont été vouées à l'échec. En effet, à la place des Martyrs, la manifestation annoncée pour 11h hier des enfants de moudjahidine n'a finalement pas eu lieu. Le dispositif sécuritaire mis en place sur les lieux en a été plus que dissuasif, vraisemblablement.

A l'heure où les mouvements de protestation se manifestent sur Internet, notamment par le biais des réseaux sociaux, l'appel à protester, semble-t-il, peine à trouver écho. M. B.

### CNCD DE BOUMERDÈS

#### La marche empêchée

La marche à laquelle a appelé, hier, la CNCD Boumerdès version partis politiques, à Béni Amrane, a été empêchée par un important dispositif sécuritaire. Près d'une centaine de manifestants se sont rassemblés, vers 10h30, à quelques pas du pont de la ville de Béni Amrane où devait s'ébranler la marche de la « dignité », la première du genre à être organisée dans la wilaya de Boumerdès. Mais la police est vite intervenue pour empêcher les marcheurs de battre le pavé. En un court laps de temps, les manifestants qui scandaient des slogans hostiles au pouvoir ont été encerclés par plusieurs policiers anti-émeutes. Entre autres slogans scandés par les protestataires, « à bas la répression, vive la liberté d'expression », « pouvoir dégage ». Une bousculade s'en est suivie et a failli tourner à l'émeute notamment après la blessure d'un membre du conseil national du parti de Sadi. Les manifestants ont tenté vainement de forcer le cordon de sécurité qui cernait la foule. Cela a contraint les marcheurs à observer un sit-in. Le chargé à l'organique au RCD, R.Boucetta, a pris la parole et a dénoncé la logique « répressive de pouvoir ». Aucune banderole ou pancarte n'ont été montrées. Dans l'après midi, la CNCD a rendu une déclaration dans laquelle elle a « salué la mobilisation et la détermination des citoyens, malgré la campagne de désinformation menée par le pouvoir et ses relais ». Un membre de la coordination a précisé que d'autres marches seront organisées chaque samedi à travers plusieurs localités de Boumerdès et ce, dans l'optique de sensibiliser les citoyens à l'effet d'organiser une marche au niveau du chef-lieu de la wilaya. Vers 12h30, les manifestants se sont dispersés dans la calme. T.O.

LE SOMMET DE PARIS A DONNÉ SON AVAL

# Feu vert pour une attaque militaire en Libye

L'option d'une intervention armée en Libye se précise. Le sommet de Paris vient d'entériner cette option. « Des frappes aériennes sont prévues juste après le sommet de Paris », avait indiqué auparavant une source diplomatique citée par des agences de presse. "Ensemble, nous avons décidé d'assurer l'application de la résolution." Tel est le verdict de la réunion d'urgence tenue hier à Paris, concernant une intervention militaire en Libye, à l'issue de laquelle le président français a exprimé la « totale détermination » de son pays et de ses alliés à « protéger la population civile de la folie meurtrière d'un régime ». Et d'ajouter que « la France est décidée à assumer son rôle devant l'Histoire », tout en annonçant que « nos forces aériennes s'opposeront à toute agression de tous les avions de Kadhafi contre les civils de Benghazi ».

La Belgique, elle, annonce une action militaire « dans les heures qui viennent sans préciser la forme ». Des avions de chasse « Rafale » de l'armée française survolaient déjà le ciel libyen pour des missions de reconnaissance. Après la résolution de l'ONU de jeudi, prévoyant plusieurs actions de la communauté internationale, le débat pourrait porter aussi sur un éventuel partage de rôles entre la coalition qui est en cours de création pour des raids ciblés, et l'OTAN à qui pourrait revenir l'opération d'exclusion aérienne et le contrôle de l'embargo sur les armes. Le Premier ministre britannique David Cameron a estimé de son côté que « le temps était venu de passer à l'action en Libye », dans une interview à la télévision britannique réalisée à sa sortie du sommet à Paris. "C'est Kadhafi qui l'a voulu. Il a menti à la communauté internationale, il a promis un cessez-le-feu, il a rompu le cessez-le-feu. Il continue de brutaliser son propre peuple. Il est donc temps de passer à l'action. C'est urgent", a déclaré le Premier ministre conservateur lors d'un bref entretien à la BBC et à SkyNews.



## Le jeu trouble de Tripoli

Alors que les combats font rage à Benghazi, où un avion a été abattu hier matin, le régime de Kadhafi affirme respecter le cessez-le-feu. Les insurgés eux, affirment de leur côté, que les forces fidèles au colonel ont bombardé la ville, faisant même 27 morts et plus de 40 blessés. Auparavant, la Libye a demandé au secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon l'envoi d'observateurs étrangers, après le cessez-le-feu décrété vendredi dernier par les autorités de Tripoli, a indiqué hier le ministre libyen des Affaires étrangères, Moussa Koussa. "Nous avons annoncé un cessez-le-feu, preuve que la Libye a répondu positivement aux décisions de l'ONU", a déclaré M. Moussa lors d'une conférence de presse à Tripoli. "Et pour prouver notre crédibilité, nous avons demandé au secrétaire général de l'ONU l'envoi d'observateurs internationaux", a-t-il ajouté. "Nous avons aussi souligné notre engagement de respecter la résolution 1973 de l'ONU dans des messages adressés au secrétaire général de l'ONU et aux membres du Conseil de sécurité". "Ainsi, la Libye a rempli tous ses engagements envers la communauté internationale", a poursuivi M. Koussa.

En parallèle, les forces loyales à Mouammar Kadhafi tirent à l'arme lourde contre des quartiers résidentiels proches de Benghazi, le bastion des rebelles dans l'est de la Libye. Des milices pro-Kadhafi, selon ce témoin contacté par téléphone par l'AFP à Benghazi, tirent à l'arme lourde sur des quartiers résidentiels. Elles ont l'ordre de tirer indistinctement. Ce qui se passe est un massacre. Un témoin a confirmé que les quartiers ouest de Benghazi

"ont été pilonnés par les forces de Kadhafi. Seuls les chars des insurgés sont présents dans le centre de Benghazi, mais les miliciens sont visibles dans plusieurs quartiers". Selon des sources rebelles, l'artillerie et les chars ont tiré contre les quartiers ouest, et certains des obus ont touché le centre de la ville, principalement la rue principale Gamal Abdel Nasser. De violents accrochages ont eu lieu notamment à Foweihat, à 5 km du centre, entre les insurgés et des forces de Kadhafi "qui tiraient depuis des véhicules et lançaient des grenades".

## Les mises en garde de Kadhafi

La France a convoqué hier un sommet international à Paris pour décider de possibles frappes aériennes. Face à cette brusque accélération diplomatique après des semaines de division et d'atermoiement, Mouammar Kadhafi a lancé une mise en garde, estimant que la résolution de l'ONU, adoptée jeudi soir et exigeant un cessez-le-feu immédiat, était injustifiée et constituait un "colonialisme flagrant". "Il s'agit d'un colonialisme flagrant. (Cette résolution) est injustifiée. Il y aura des conséquences importantes en Méditerranée et en Europe", a-t-il déclaré, selon la chaîne de télévision Al Jazeera. La France s'est dit prête vendredi à agir militairement.

La Grande-Bretagne va pour sa part déployer des moyens aériens en vue d'une intervention. L'Italie a proposé que Naples serve de centre de coordination. Quant au Canada, le Danemark et la Norvège, ils envisagent de fournir des avions. Les Emirats arabes unis et le Qatar ont informé la France et la Grande-Bretagne qu'ils participeraient aux opérations. Au lende-

main du vote à New-York, Tripoli a annoncé un cessez-le-feu et a demandé à la Chine, l'Allemagne, Malte et la Turquie, d'envoyer des observateurs pour constater son application.

L'Allemagne a aussitôt rejeté cette invitation estimant que seules les Nations unies étaient habilitées à le faire. Malgré l'annonce en milieu de journée, par Tripoli, d'un cessez-le-feu unilatéral, les forces loyales à Kadhafi continuaient de marcher sur Benghazi, fief de l'insurrection dans l'est de la Libye, vendredi soir, selon un membre du Conseil national de sécurité américain.

La présence de forces gouvernementales aux abords de Benghazi ne viole pas les termes du cessez-le-feu et l'armée n'entend pas attaquer la place forte des insurgés, a assuré le vice-ministre libyen des Affaires étrangères. "Le cessez-le-feu veut dire aucune opération militaire, petite ou grande. L'autre point est que des forces armées sont maintenant devant Benghazi et n'ont pas l'intention d'entrer dans la ville", a déclaré Khaled Kaim.

M. C. et Agences

## RÉSOLUTION ONUSIENNE

### L'Algérie prend acte

L'Algérie, qui suit avec une profonde préoccupation la crise en Libye, "prend acte" de l'adoption, par le Conseil de sécurité des Nations unies de la résolution 1973 (2011) et "partage pleinement l'objectif de cessation immédiate des violences fratricides" dans ce pays, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "Partie prenante aux efforts de la Ligue des Etats arabes et de l'Union africaine, l'Algérie apportera sa contribution à tout effort de règlement visant à favoriser une réponse aux aspirations du peuple libyen frère dans le cadre du respect de sa souveraineté et de son unité et de la préservation de l'intégrité territoriale de son pays", souligne-t-on de même source. "L'Algérie réaffirme, à cet égard, qu'il revient au peuple libyen de décider par la voie du dialogue national de son devenir" et "se tient, dans ces moments difficiles, aux côtés du peuple libyen frère et continuera à lui témoigner sa solidarité", ajoute le communiqué. M. C.

## RAPATRIEMENT

### 543 Algériens et 3.253 étrangers ont regagné leurs foyers

Quelque 543 Algériens et 3.253 ressortissants étrangers, arrivés dans la wilaya d'Illizi, après avoir fui les troubles en Libye, ont regagné leurs foyers ou leurs pays, a appris, hier, l'APS auprès de la cellule de wilaya chargée du dispositif d'accueil et de rapatriement. Ces personnes figurent parmi plus de 4.000 déplacés, entrés en Algérie au niveau des postes frontaliers de Debdeb et Tinalkoum, depuis le début des opérations d'accueil des réfugiés, le 24 février dernier, selon un bilan de cette cellule arrêté au 18 mars courant. Hormis les Algériens, qui

rejoignent leurs foyers au fur et à mesure de leur arrivée, et les Libyens, plus de 1.300, entrés principalement pour s'approvisionner en produits de base, les autres ressortissants étrangers, en majorité des Egyptiens (674), des Mauritaniens (649), des Vietnamiens (294), des Pakistanais (55) et des Marocains (10), ont été rapatriés vers leurs pays, soit par des vols spéciaux directs de In-Amenas ou Djanet, soit transférés sur Alger d'où ils ont embarqué vers leurs pays.

Selon le responsable de la cellule chargée du dispositif d'accueil, 266 autres res-

sortissants étrangers, notamment des Bangladais (216), se trouvent encore dans les sites d'hébergement de In-Amenas et de Djanet. Par ailleurs, 909 immigrés clandestins de différentes nationalités africaines, dont 714 Maliens et 131 Nigériens, ont été interceptés après être entrés de façon irrégulière par la bande frontalière, depuis le début des troubles en Libye, a-t-on appris des services de sûreté de la wilaya. 565 de ces ressortissants se trouvent actuellement au centre de transit de Djanet, alors que 340 autres ont été rapatriés vers leurs pays, a-t-on précisé.

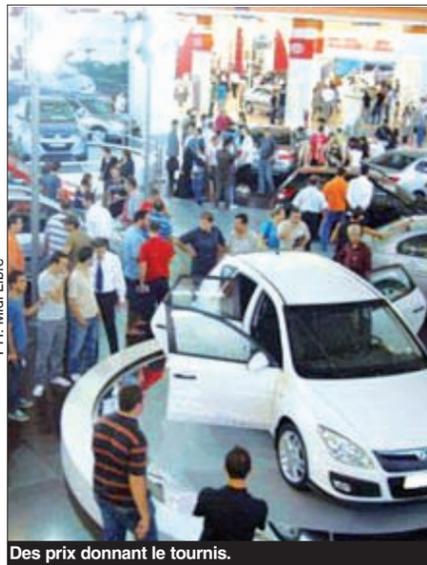
SALON AUTOEXPO 2011 À LA SAFEX

# Grande affluence du public et vertige des prix des véhicules

Le week-end a été particulièrement propice pour le public de découvrir les récentes nouveautés des différentes marques automobiles, notamment européennes, américaines et asiatiques.

PAR AMAR AOUIMER

En effet, une affluence record a été enregistrée durant les journées du vendredi et du samedi où les différents stands des constructeurs et concessionnaires ont été pris d'assaut par de nombreux visiteurs. Les nouveautés exhibées par Peugeot, Nissan, Toyota et Diamal (Chevrolet) ont été les principales attractions de cette 14<sup>e</sup> édition du traditionnel Salon international de l'automobile d'Alger. Le marché algérien est devenu une plateforme idéale et opportune pour les grands constructeurs automobiles internationaux, sachant que les consommateurs algériens sont friands des voitures dernier cri et de l'esthétique. En dépit des prix



Des prix donnant le tournis.

astronomiques des véhicules affichés par les exposants, les visiteurs se font de plus en

plus nombreux, curieux de découvrir les innovations technologiques. Les uns juste pour s'informer des évolutions et des "tapes à l'œil" du design et du confort de certaines marques inaccessibles pour l'achat, étant donné l'impossibilité d'acquiescer des véhicules à des prix inabornables. Par contre, d'autres catégories socioprofessionnelles ou carrément des industriels et des commerçants, plus aisés, observent et scrutent quelques marques prestigieuses dans le but de trouver le véhicule répondant au mieux à leurs exigences en matière de sécurité, de confort et d'élégance. Un visiteur salarié, très frustré par les prix affichés des véhicules par les constructeurs automobiles exposants à la Safex nous a carrément indiqué qu'"en raison de son indigence financière et l'incapacité de faire des économies avec une paie minable, il est tout simplement agressé par les prix proposés par les concessionnaires automobiles."

Sincèrement, je me sens incapable de résister à l'impact et au choc que je reçois en regardant les prix élevés des voitures de toutes les marques confondues. Ce qui m'in-

téresse c'est d'avoir des facilités de paiement pour acquisition d'un véhicule ou bien des prix promotionnels, parce que mon salaire ne me permet absolument pas de payer un véhicule dont le prix est aussi exorbitant que répugnant", a-t-il dit. Un autre visiteur nous a déclaré que les prix des véhicules s'adressent plutôt à la haute société et aux classes sociales nanties. "Nous les salariés, et surtout les chômeurs, nous ne pouvons que contempler, impassibles, ces voitures luxueuses dont les prix sont astronomiques et hors de portée des petites bourses." Un autre visiteur, la cinquantaine, n'arrive pas à croire à certains prix de véhicules tellement il est mal à l'aise en s'enquérant de leur valeur marchande. "Les concessionnaires réalisent des gains importants, colossaux et sans limite sur le dos des acheteurs de véhicules sans se soucier, parfois, de la disponibilité permanente des pièces de rechange et de la fiabilité du service après-vente. De nombreux clients ont cloué leurs véhicules achetés au prix fort faute de disponibilité immédiate de la pièce de rechange" a-t-il dit. A. A.

## PRODUITS IMPORTÉS DE LA ZALE

# Une nouvelle liste négative des produits importés de la Zale élaborée

PAR INES AMROUDE

Une nouvelle liste des produits exclus des avantages à l'importation par l'Algérie dans le cadre de la Zone arabe de libre-échange (Zale) a été élaborée et devrait être transmise par les autorités algériennes à la Ligue arabe. Dans une déclaration accordée à l'APS, Redouane Allili, conseiller auprès du ministre du Commerce pour les questions de coopération, a affirmé que «cette nouvelle liste, qui vient d'être élaborée par la Commission d'évaluation des accords de libre-échange selon les critères de la Ligue arabe, contient pratiquement les mêmes produits de la dernière liste, soit plus de 1.600 produits». Après plusieurs réunions, la Commission d'évaluation des accords de libre-échange, créée depuis trois ans auprès de la Chambre algérienne de commerce et de l'industrie (Caci) et regroupant des représentants des différents ministères et des opérateurs économiques, a élaboré "cette

nouvelle liste selon les critères de la Ligue arabe, en s'appuyant sur des arguments avancés par les opérateurs des différents secteurs concernés", a-t-il précisé. La 86<sup>e</sup> session du Conseil économique et social (CES) de la Ligue arabe, tenue en septembre dernier au Caire, "a rejeté la première liste négative élaborée d'une façon unilatérale par l'Algérie et a recommandé sa révision", a relevé M. Allili. L'élaboration d'une liste négative, faut-il le rappeler, ne signifie pas une interdiction d'importation des produits concernés, mais leur exclusion des avantages douaniers prévus par l'accord de la Zale. La liste de 1.644 produits sur un total de près de 6.000 produits enregistrés dans la nomenclature du tarif douanier algérien, mise en vigueur depuis janvier 2010, "a été reconduite pour 2011", a-t-on appris auprès du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes algériennes. Cette liste, qui devrait être avalisée par les services du Premier ministre, comprend

plusieurs catégories de produits que l'Algérie veut exclure des avantages à l'importation de cette zone pour une durée de 3 à 4 ans afin de protéger certaines filières de production nationale menacées par ces importations, explique-t-on. Il s'agit essentiellement des produits de l'industrie agroalimentaire, des produits agricoles, de textile, papier et carton et l'électroménager. Une année après l'adhésion de l'Algérie à la Zale (janvier 2009), les opérateurs économiques avaient demandé une révision de l'accord après avoir constaté que ces importations constituaient une "menace réelle pour leur production" et même "un risque de fermeture de leurs entreprises". En outre, cette mesure a été prise aussi dans le but de donner plus de temps aux entreprises, qui ont bénéficié de la mise à niveau, pour se préparer à la concurrence. L'Algérie a également proposé que le certificat d'origine du produit exporté vers les pays de la Zale soit délivré par une même instance dans tous les pays arabes,

contrairement à ce qui se fait actuellement où ce document est octroyé par le ministère du Commerce dans certains pays et les Chambres de commerce et d'industrie dans d'autres. L'autre revendication de l'Algérie au sein de la Zale c'est le taux d'intégration des produits échangés dans cette zone et qui devrait se rapprocher, au minimum, de 70% de la valeur ajoutée afin de protéger certaines industries nationales susceptibles d'être menacées par cet accord, rappelle-t-on.

Ce taux est également "ardemment défendu" par les autres pays du Maghreb, l'Égypte et le Soudan, alors que les pays du Golfe veulent le maintien d'un taux de 40%, tel que prévu provisoirement dans le cadre de la convention de facilitation des échanges commerciaux. I. A.

## SECTEUR DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

### Accord entre opérateurs algériens et partenaires africains

Des accords commerciaux entre des entreprises nationales du secteur de l'industrie et l'énergie et des opérateurs sénégalais ont été conclus lors de la dernière Foire internationale de Dakar (Fidak). En effet, selon la Société algérienne des foires et des exportations (Safex), la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) a passé un accord de principe avec le ministère sénégalais des Transports, la mairie de Dakar et le ministère bissau-guinéen du Transport pour la fourniture d'autobus pour environ 5 millions de dollars, selon la même source. Le groupe Sonelgaz, qui a pris part à la Fidak avec l'ensemble de ses filiales, a convenu avec la Société sénégalaise d'électricité "sur le transfert de son expertise", notamment dans le domaine de l'électrification, ajoute la Safex, qui a organisé le pavillon Algérie lors de cette foire tenue entre le 24 février et le 7 mars dernier sur une surface globale de 1.200 m<sup>2</sup>. De son côté, Sonatrach a eu au cours de cette manifestation, à laquelle avait assisté le ministre du Commerce, Mustafa Benbada, "des contacts très prometteurs" "avec des possibilités de concrétisation de contrats dans le domaine de l'enfûtage (de gaz) et de la vente de GPL à des entreprises sénégalaises", ajoute-t-on de même source. La Safex a également souligné que le groupe Anabib devrait, à la faveur de "contacts très poussés avec le ministère de l'Agriculture et certaines institutions publiques sénégalaises", exporter des gammes de ses produits vers le marché sénégalais. Il s'agit, précise-t-on de même source, de "matériels destinés à l'irrigation". Les entreprises algériennes ayant pris part à la Fidak 2011, et dont la moitié relèvent du secteur public représentaient, une douzaine de secteurs d'activité, dont l'énergie, la chimie, la pétrochimie, les matériaux de construction, ainsi que l'industrie et l'agroalimentaire. R. E.

A MARSEILLE LES CADRES ALGÉRIENS DE LA SEACO NÉGOCIENT AVEC SEM

## Gestion, marketing et communication en débat

La coopération dans le domaine de l'hydraulique entre l'Algérie et la France continue en ce sens que des cadres des services des eaux des villes de Constantine et de Marseille se sont concertés récemment dans la cité phocéenne afin de tisser un partenariat. Un panorama complet de la vie et des compétences d'une entreprise comme la Société des eaux de Marseille (SEM) a été proposé aux cadres de la Société des eaux de Constantine (Seaco). Selon le site d'information économique "Econostrum Info", pas moins de neuf cadres de la Société des eaux et de l'assainissement de Constantine ont passé une semaine à Marseille, fin janvier, afin de s'informer des façons de faire de leur homologue, la Société des eaux de Marseille. Gestion de la clientèle, des achats, de la communication, des finances et des ressources humaines, exploitation des réseaux et des centres de traitement ou d'épuration des eaux, travaux sur la voie publique, ou encore analyses de la qualité des eaux, tous les éléments complexes d'une chaîne de métiers qui permettent de livrer de l'eau à une population donnée ont été abordés au cours d'un programme chargé de visites et de rencontres.

«La SEM est une société à l'organisation rodée et efficace, et ce qui m'étonne c'est que ce soit encore perfectible. Ils y travaillent !» rapporte l'un des collaborateurs SEACO, stagiaire lui-même, et particulièrement intéressé

par la manière dont une «vraie culture d'entreprise» permet le développement constant d'une qualité de service.

Ce site ajoute que "pour les cadres supérieurs de SEACO, ce premier stage de formation sera suivi d'autres, huit semaines en tout jusqu'en 2014, c'est-à-dire jusqu'à la fin du contrat de gestion déléguée confiée à la SEM". Cette dernière va également chercher à revitaliser l'encadrement intermédiaire de SEACO. A ce titre, il s'agit de renforcer au maximum les compétences et le savoir-faire du personnel de la SEACO dans les trois années à venir, afin d'améliorer dans tous les domaines l'efficacité du service rendu par cette société aux habitants de Constantine, principalement sur le plan managérial et celui des compétences techniques, poursuit "Econostrum".

### Une culture d'entreprise propice aux résultats

Désormais, le contrat de performances est devenu une exigence dans les accords de partenariat et de cooopération. Ainsi, les cadres sont de plus en plus stimulés et motivés pour atteindre les objectifs assignés à leurs missions. «Je travaille pour une société privée qui assume un service public, avec des résultats bien au-delà des normes imposées, sans pour autant attacher plus de prix aux résultats commerciaux qu'aux actions humanitaires» ajoute ce collaborateur, avec une certaine fierté. Toujours la culture d'entreprise... «

Avec cet état d'esprit nous pouvons adapter beaucoup de choses de la SEM à la SEACO.»

Un programme de formation, donné en Algérie par des organismes spécialisés, tant pour les aspects techniques du métier que pour la gestion, est également mis en œuvre depuis 2009. La SEACO a d'ailleurs un ambitieux projet de centre de formation à Constantine même. «Nous construisons un bâtiment de 4.000 m<sup>2</sup> sur un terrain d'un hectare» rappelle Michel Valin, le directeur de la SEACO. Dédié à la formation de l'ensemble du personnel SEACO, mais aussi à d'autres personnels travaillant dans la région de Constantine, il comportera une structure d'hébergement, un auditorium, et des plates formes techniques, selon SEM.

Le programme de formation implique donc des séjours à Marseille pour l'encadrement. Au cours de ceux-ci, les personnels de la SEACO sont invités à utiliser leur nouveau savoir. Chaque stagiaire mettra en œuvre deux projets concrets liés au développement de leur société et à la mise en œuvre d'un service de l'eau et de l'assainissement à Constantine, la troisième ville d'Algérie en termes démographiques. Pour ces initiatives, chaque cadre de la SEACO sera en relation avec un référent de la SEM, un tuteur chargé d'accompagner le projet et de bonifier la formation. Le perfectionnement des ressources humaines et le transfert de savoir-faire sont les deux éléments indispensables pour nouer un partenariat fécond et durable. A. A.

## Portes ouvertes sur l'université au profit des lycéens



L'université d'Alger II (Bouzareah) a organisé, mercredi et jeudi derniers, des journées portes ouvertes au profit des lycéens, notamment ceux des classes terminales.

Cette manifestation, dont l'objectif était d'informer les lycéens notamment ceux des classes terminales de tout ce qui caractérise le monde de l'université, "constitue une manière de préparer ces élèves à l'enseignement supérieur", a indiqué le recteur de l'université de Bouzareah, M. Abdelkader Henni.

A cet effet, précise le même responsable, des explications ont été fournies aux lycéens, notamment sur le système licence-master-doctorat (LMD), pour l'élargissement et l'évaluation de ce système pédagogique et lever toute "confusion". Ces portes ouvertes constituent une occasion pour "les lycéens de s'enquérir des recherches effectuées par l'université de Bouzareah à travers une exposition sur les thèses publiées par les étudiants".

Par ailleurs, des conférences portant sur des thèmes sociaux, tels que la toxicomanie et le chômage, ont été animées à cette occasion dans le cadre de l'ouverture de l'université sur l'environnement. Une réflexion vient d'être engagée pour l'organisation prochainement de rencontres et d'ateliers autour des thèmes sociaux et les solutions adéquates, a ajouté le recteur.

APS

BIRTOUTA, AGENCE ANSEJ

## Les tracas des jeunes

Grâce aux nouvelles facilitations liées à la création des micro-entreprises, un afflux assez important a été enregistré au niveau des agences de l'ANSEJ à travers la wilaya d'Alger. Cependant, la quête des jeunes Algériens, notamment ceux de la commune de Birtouta, semble pleine d'embûches, dont la mauvaise prise en charge et surtout l'irresponsabilité des employés.

PAR KARIMA HASNAOUI

À la recherche d'un avenir plein d'espoir et surtout d'un poste de travail, la jeunesse algérienne semble être pleine d'enthousiasme. Pour raison, les facilitations qui ont été adoptées quant à la création des micro-entreprises, suite aux mesures prises par le président de la République pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage. Des démarches qui visent à la création de 40.000 à 50.000 micro-entreprises. Ces décisions ont été vite appliquées par le ministre de l'Emploi, M. Tayeb Louh, qui s'est empressé de formuler des consignes aux directeurs d'antenne et directeurs d'agence de wilaya.

Jusque-là tout va bien, du moins superficiellement. Cependant, quand on jette un œil de près aux rouages de l'application de ces dispositions, le constat est vite fait : une bureaucratie en bonne et due forme entre en jeu. Cela se trouve être le cas pour l'agence de Birtouta, où



des files interminables de jeunes sont enregistrées chaque jour que Dieu fait.

Les jeunes, hommes et femmes, de ladite commune vivent un vrai calvaire. Après avoir été rassurés par ces facilitations, ils se retrouvent aujourd'hui confrontés à une administration sourde. En effet, selon des témoins, les citoyens se déplacent à cette antenne dès les premières lueurs du jour ; il y a même ceux qui viennent à partir de 4h00 du matin. Arrivés sur place, ils doivent attendre jusqu'à ce que les employés veuillent bien arriver. Suite à cela, les policiers interviennent et demandent à chaque personne d'écrire ses nom et prénoms sur un bout de papier (feuille de présence) et d'attendre son tour. Une fois que la personne est appelée vers les coups de 11h00, après une attente de quatre heures voire plus, la rengaine débute. «Tu as oublié tel document du dossier ; il faut le ramener demain. Une fois de retour, on te dit : "désolé, nous avons

perdu la feuille de présence, reviens un autre jour"», explique le jeune Fouzi. Pour une autre citoyenne le cas est différent : «Je viens souvent pour demander si mon dossier a été accepté et la plupart du temps on me répond avec arrogance en me disant que je les embête. "Skantilna fi rasna" me disait-il», affirme-t-elle.

En outre, les raisons se multiplient entre «Nous n'avons pas encore votre copie du diplôme... La chercher parmi tous les dossiers prend beaucoup de temps» et l'excuse du «Revenez après, nous sommes en pause-déjeuner» ; une pause qui s'apparente plutôt à une après-midi. Avec tout cela, le problème reste le même et malheureusement le premier à en souffrir c'est le jeune Algérien ; une situation qui soumet les nerfs de ce dernier à de vives tensions, risquant de se transformer par la suite en un réel problème pour les responsables.

K. H.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ARBRE

## Plusieurs activités prévues à Alger

La Conservation des forêts de la wilaya d'Alger a programmé plusieurs activités pour célébrer la Journée mondiale de l'arbre, dont des plantations d'arbustes et des visites de projets forestiers en cours de réalisation.

Près de 15.000 plants de 27 espèces seront plantés sur une superficie de 10 hectares dans la commune de Hydra, dans le cadre du projet de réhabilitation et d'aménagement d'un site libéré des habitats précaires, suite au relogement des familles qui y résidaient.

Outre la réhabilitation et l'aménagement de cet espace, le projet prévoit la création d'un site de détente pour la population riveraine et une collection botanique.

Les conservateurs des forêts de la capitale vont inaugurer également le nouveau siège de la circonscription des forêts de Bouchaoui (commune de Chéraga) où sera présenté le projet d'étude et réalisation d'une brigade forestière ainsi que le programme de sensibilisation et éducation environnementale : "Un enfant, une école un arbre, un double cadeau pour la Nature et l'enfant." Une remise de prix aux lauréats du concours de dessin aux élèves de deux établissements scolaires de cette



commune est prévue à cette occasion. Un projet de réalisation d'une pépinière au

niveau de la forêt de Ben Aknoun et un autre concernant la réhabilitation d'une

forêt urbaine à Baulieu, relevant de la commune de Oued Smar, seront visités lors de cette journée mondiale.

D'une superficie de 9 hectares, la forêt de Beaulieu connaît actuellement des travaux d'aménagement. Une opération de plantation de 2.000 plants est prévue par la Conservation forestière de la capitale.

Ces activités se dérouleront avec la participation, notamment, des collectivités locales, les agents de la Protection civile, les Scouts musulmans algériens, les associations et les citoyens.

Ces activités s'inscrivent dans la "grande opération" de reboisement que vont organiser les conservateurs des forêts à travers tout le territoire national.

"Plantons pour une Algérie verte" est le slogan choisi pour cette opération qui a débuté hier samedi 19 mars, marquant la fête de la Victoire et se poursuivra jusqu'au lundi 21 mars, jour de la célébration de la Journée mondiale de l'arbre.

Les citoyens peuvent participer activement à cette politique d'amélioration du cadre de vie et planter des arbres qu'ils peuvent acquérir gratuitement au niveau des Conservations des forêts au niveau de toutes les wilayas du pays.

APS

KHENCHELA, "RABIE LAÂRAB"

## La célébration toujours vivace

De nombreuses familles des zones rurales de Khenchela célèbrent encore, dans la plus pure tradition chaouie, l'avènement de "Rabie laârab" (littéralement printemps des arabes), coïncidant avec le début du mois de mars.

« Nous fêtons dans la région le printemps à n'importe quel jour de mars mais la préférence demeure pour la première décennie de ce mois », affirme M. Laâroussi, un citoyen participant aux cérémonies organisées à cette occasion par l'association de protection du patrimoine de la commune de Khirane, située dans l'extrême sud de cette wilaya des Aurès. "Maître" des saisons de l'année, le printemps est aussi fêté, affirme-t-il, par la préparation de certains mets et pâtisseries locaux, particulièrement la chakhchoukha, Ezzeriga, Dechicha, El-Mermouch, R'fiss Ziraoui et Labradj. Des préparations ayant en commun le beurre, le miel, les raisins secs, l'eau de rose, en plus de la semoule de blé dur ou d'orge. Le festin offert durant "Rabie laârab" réunit les membres de la famille ainsi que les amis, des proches et des voisins pour un dîner convivial qui se poursuit par des veillées que l'on prolonge autour de tasses de thé à la menthe. Dans la journée, les ménagères engagent un grand remue-ménage marqué particulièrement par le nettoyage des feux



de la maison en se débarrassant des vieilles cendres et en sortant les pièces de vaisselle les plus neuves avant d'entamer la préparation des gâteaux et plats de la soirée. Le but de ces pratiques est surtout de "chasser le mauvais œil", note M. Laâroussi qui admet toutefois que ces croyances n'ont plus aucune emprise sur les gens d'aujourd'hui, estimant que c'est "un peu dommage" au regard de leur côté "ingénu" qui témoigne d'une "saine naïveté" (niya). Ce cérémonial est toujours observé dans cette région en tant que patrimoine traditionnel, même en zones urbaines où la préparation de Labraj, gâteau traditionnel à base de datte écrasée, demeure incontournable en ce moment de l'année. Pour les plus âgés, le premier jour

de "Rabie laârab" coïncide avec les "premiers signes de clémence du climat qui commence à s'adoucir à vue d'œil". Le jour s'étire, la neige commence à fondre sur les cimes des montagnes et la nature se revêt petit à petit de son tapis vert. C'est aussi la saison de la reproduction pour la faune de la région, rappelle Bachir Boudherhem (88 ans), originaire d'El-Hamma. De leur côté, les agriculteurs commencent à mettre en terre les nouveaux plants de leurs vergers arboricoles, débarrassent leurs champs des mauvaises herbes et surveillent de près les bêtes de ferme mettant bas. Ils entretiennent aussi les ruches pour empêcher la migration de leurs essaims. Partout la vie renaît en ces moments.

APS

CONSTANTINE, LA PÂTISSERIE TRADITIONNELLE

## Un "gagne-pain" pour des femmes au foyer



Une exposition de l'artisanat, organisée à Constantine, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, a mis à l'honneur la pâtisserie traditionnelle, dont un grand nombre de femmes au foyer en font une activité commerciale.

Les organisatrices de l'exposi-

tion, qui se tient à la maison de jeunes Azzedine-Medjoubi de la Nouvelle ville Ali-Mendjeli, à l'initiative d'une association de jeunes filles, en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports, soulignent à cet égard que la pâtisserie traditionnelle, autrefois exclusivement réservée à la consommation

familiale, sort du domaine privé, pour gagner un marché de plus en plus porteur, grâce aux femmes au foyer qui n'hésitent plus à en faire un métier.

"J'ai exercé seule pendant deux années avant de m'installer avec une amie, devenue mon associée. Nous avons décidé de faire de la pâtisserie traditionnelle notre spécialité et les affaires marchent bien, car les commandes affluent en particulier à l'occasion de fêtes ou de mariages. Nous nous retrouvons parfois débordées", a expliqué Meriem Fekraoui qui a bénéficié d'une formation dans ce domaine.

Plus de 250 micro-entreprises, générant plus de 400 nouveaux postes d'emploi, se sont spécialisées dans la pâtisserie traditionnelle, contribuant ainsi à "valoriser et conserver un patrimoine culinaire, des plus anciens dans notre pays", estime M. Hassan Kacem, le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), en marge de cette exposition qui a rassemblé plus de 30 artisans de diverses spécialités.

KHENCHELA

## Engouement pour la maçonnerie et la couture

Environ 500 jeunes sans qualification ont été admis dans les 10 centres de formation professionnelle de Khenchela dans les filières de la maçonnerie (125 stagiaires) et de la couture (125), a indiqué le directeur du secteur. Selon M. Slimane Benbraham, ces deux filières, sur les 13 ouvertes, ont accueilli la moitié de l'effectif des nouveaux stagiaires qui recevront des formations d'une durée allant de 6 à 12 mois. La maçonnerie et la couture, avec la ferronnerie, la plomberie et la menuiserie, pour les garçons, et la broderie et la coiffure, pour les jeunes filles, sont les spécialités les plus demandées par les jeunes en quête de qualification, a ajouté ce responsable. Rencontrés au CFPA Daoudi de la ville de Khenchela, nombre de ces jeunes nouveaux stagiaires ont affirmé opter pour ces formations afin de décrocher le diplôme qui favorisera leur recrutement par des entreprises ou leur permettra de bénéficier des divers dispositifs de soutien à la création de micro-entreprises. Toufik M., qui a opté pour le métier de maçon, affirme vouloir créer, à l'avenir, une entreprise de construction, tandis que son camarade Noureddine B. ambitionne, lui, d'ouvrir un atelier de ferronnerie d'art qui fait l'objet d'une grande demande de la part des particuliers et même des entreprises. Le secteur forme également dans divers autres métiers dont, notamment, l'apiculture, le jardinage, l'arboriculture fruitière, la peinture et la cuisine.

DELLYS

## Nettoyage et plantation d'arbres dans la Casbah

La journée du 21 mars, coïncidant avec la Journée mondiale de l'arbre, sera consacrée au nettoyage, au désherbage et à la plantation d'arbres et de fleurs dans les jardins de la Casbah de Dellys, selon l'association "Delphine", à l'origine de cette action. S'inscrivant dans le cadre des actions du projet "Montada" de l'association visant à la sensibilisation sur la protection et la mise en valeur des sites historiques, cette action vise la revitalisation des espaces verts de la Casbah de Dellys, précisent les organisateurs. Les activités de la journée s'adressent à l'ensemble des citoyens et écoliers, en particulier. Plusieurs actions de volontariat et d'entraide (touiza) pour protéger le patrimoine national ont été menées par l'Association dans différentes régions du pays depuis le début de l'année 2011. Deux opérations ont été retenues pour le mois de mars au profit de la vallée du M'zab. Il s'agit de travaux de nettoyage et d'entretien dans le Ksar et dans la palmeraie d'El-Atteuf et de promenades éducatives à l'intention des écoliers pour les familiariser avec le patrimoine architectural que recèle la région. Le projet "Montada" ambitionne d'être à l'avant-garde du "changement de mentalités (...) à l'échelle locale qui fera du patrimoine un moteur du développement durable et respectueux de l'environnement", selon l'association.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

## 750 logements sociaux et 2.500 aides à l'habitat rural

Un quota de 750 logements sociaux locatifs et 2.500 aides à l'habitat rural seront "prochainement" distribués dans plusieurs communes de la wilaya de Bordj Bou-Arreridj, a annoncé la wilaya. Ces attributions sont "imminentes", en particulier pour les logements sociaux construits au chef-lieu de wilaya, alors que les aides à l'habitat rural seront octroyées dans les "prochaines semaines", précise la wilaya en relevant que cette formule qui connaît un "engouement sans précédent" contribuera à freiner l'exode vers les grands centres urbains. Par ailleurs, un programme de 2.000 logements sociaux participatifs (LSP) vient d'être notifié à la wilaya de Bordj Bou-Arreridj. La réalisation de ces logements, à implanter dans les grandes villes de la wilaya, sera "confiée uniquement à des promoteurs publics, en application des directives du gouvernement", relève la wilaya. Quelque 8.000 logements, tous segments confondus, sont en "phase d'achèvement" dans les différentes communes de la wilaya et l'on s'attend à la réception, durant cette année, de la majorité du programme d'habitat.

APS

RÉPRESSION SANGLANTE  
AU YÉMEN,**52 morts dans les  
tirs contre les  
manifestants**

52 personnes ont été tuées et 126 blessées dans les tirs contre des manifestants vendredi à Sanaa, selon un nouveau bilan fourni hier par des sources médicales. «Le bilan s'élève maintenant à 52 tués et 126 blessés, après le décès de plusieurs personnes qui ont été atteintes par balles», a indiqué l'un des médecins de l'hôpital de fortune installé près du lieu de manifestation à l'entrée de l'Université de Sanaa. Le dernier bilan de ces tirs, les plus meurtriers depuis le début de la contestation du régime fin janvier, communiqué vendredi soir de sources médicales, faisait état de 46 tués et de dizaines de blessés. Des renforts de police ont été déployés sur place hier au lendemain de ces tirs attribués par des manifestants à des partisans du président Ali Abdallah Saleh. Le chef de l'Etat a regretté vendredi ces morts, mais annoncé l'instauration de l'état d'urgence dans le pays et demandé que les manifestants évacuent la place de l'Université, au centre de Sanaa, symbole de leur mobilisation. Peu après, le président américain Barack Obama l'a exhorté à autoriser le déroulement des manifestations. «Je condamne fermement les violences qui se sont produites aujourd'hui au Yémen», a déclaré M. Obama dans un communiqué, et il a appelé «le président Saleh à tenir sa promesse d'autoriser les manifestations à se dérouler pacifiquement». L'opposition qui exige le départ de M. Saleh, au pouvoir depuis 32 ans, a qualifié les incidents de «massacre».

R. I.

RÉFÉRENDUM SUR LA RÉVISION  
DE LA CONSTITUTION EN EGYPTÉ**Les bureaux de vote  
ont ouvert hier**

Quelque 45 millions d'électeurs sont appelés à se rendre aux urnes pour se prononcer sur ces amendements de 08H00 locales (06H00 GMT) jusqu'à 19H00 (17H00 GMT). Les principales modifications concernent les mandats présidentiels, qui doivent être limités à deux mandats maximum de quatre ans chacun — contre des mandats de six ans illimités actuellement —, et l'assouplissement des conditions de candidature à la magistrature suprême. Les partisans du "oui" sont favorables à une transition rapide avec des changements limités de la Constitution, tandis que le camp du "non" plaide pour une nouvelle loi fondamentale, quitte à prendre plus de temps. Les amendements ont été préparés par une commission de juristes nommés par l'armée, qui assure la direction du pays depuis la démission de M. Moubarak sous la pression de la rue. L'armée a promis le retour à un pouvoir civil démocratiquement élu.

DAKAR DÉNONCE UN COMLOT  
POUR RENVERSER LE RÉGIME**L'ouverture d'une  
information réclamée**

Le ministre sénégalais de la Justice Cheikh Tidiane Sy a indiqué vendredi avoir demandé "au procureur de la République de Dakar d'ouvrir une information contre certains individus" accusés de "complot" pour renverser le régime. Dans un communiqué lu à la télévision par le ministre, a dit avoir demandé "au procureur de la République de Dakar d'ouvrir une information contre certains individus" accusés de "complot", qui souhaitent "créer des désordres pour renverser le régime" et ordonné que soient opérées des arrestations. Selon lui, une vingtaine de responsables de mouvements d'opposition se sont réunis pour "planifier un dispositif précis de subversion active et de déstabilisation des institutions par la violence".

R. I.

ARABIE SAOUDITE

**Le roi donne un nouveau  
tour de vis**

*Le monarque a distribué des milliards aux forces de l'ordre et aux agents de la police religieuse pour mater la manifestation qui doit se tenir aujourd'hui*

Pour la deuxième fois en un mois, Abdallah desserre les cordons de la bourse pour répondre à une demande sociale qui pourrait, à terme, déstabiliser le premier producteur mondial de pétrole, épargné jusque-là par les manifestations secouant le reste du monde arabe rapporte le journal *Libération*.

Dans un discours télévisé adressé - fait rarissime en Arabie - à ses 18 millions de sujets, le monarque, âgé de 87 ans, a ordonné la construction de 500.000 logements et la création de 60.000 postes au sein des forces de l'ordre. Parmi les autres décrets signés par le roi : un relèvement du salaire minimum à 800 dollars, une aide mensuelle aux chômeurs et la distribution de cadeaux en espèces.

Enfin, des fonds supplémentaires sont alloués à la police religieuse, la redoutée Moutawaa, en charge du strict respect de la tenue islamique en public. À travers «cette dernière décision, plutôt impopulaire, le roi remercie les religieux, qui ont récemment édicté une fatwa déclarant "haram" toute manifestation», souligne un diplomate occidental.

Car le royaume, où tout rassemblement est strictement interdit, n'est pas épargné par les appels à davantage de démocratie. Si la manifestation prévue le 11 mars n'a pas rassemblé grand monde à Riyad, une seconde doit se tenir aujourd'hui à l'appel des libéraux, qui ont exigé ces dernières semaines des réformes politiques.

Quarante-huit heures avant un nouveau rendez-vous redouté par le pouvoir, l'annonce de cet important paquet d'aides n'a



rien de fortuit. Son coût de 70 milliards de dollars est deux fois plus élevé que les 35 milliards de dollars de subventions distribuées le 23 février, jour du retour du roi, à l'issue d'une hospitalisation de plusieurs mois à l'étranger. Mais «il n'est pas sûr que l'argent suffise», concède ce diplomate.

Ces dernières semaines, de petites manifestations, rapidement étouffées, ont éclaté dans les provinces orientales, où vit la minorité chiite - 20 % environ de la population - écartée de la manne pétrolière. Victimes de discriminations, les chiites saoudiens ont d'autant plus de raisons d'être en colère que leur pays a envoyé dimanche dernier plus d'un millier de soldats chez le voisin bahreïnien pour l'aider à contrer la contestation de la majorité chiite de l'archipel. Mais hier, le souverain a mis en garde «tous ceux qui envisage-

raient de porter atteinte» au royaume, une allusion claire aux visées de certains radicaux au sein de la communauté chiite.

Ces dernières années, le roi Abdallah a entrepris des réformes, en matière d'éducation, notamment. Mais sa volonté réformatrice est souvent contrée par l'appareil religieux, voire par certains membres de la famille royale, hostiles à toute ouverture. La distribution d'argent à la police religieuse et aux institutions islamiques pour construire des mosquées illustre, une fois encore, sa faible marge de manœuvre, alors que les incertitudes sur la succession entraînent une inertie dans la prise de décision, comme en témoigne l'absence de tout remaniement ministériel dans le discours du roi. Un remaniement pourtant annoncé à maintes reprises ces derniers mois.

R. I.

APRÈS LE SÉISME ET LE TSUNAMI

**Les Japonais aux prises  
avec le froid et les pénuries**

La journée de vendredi dernier a aussi fait franchir un triste cap. Le nombre de morts du tsunami de Sendai a dépassé celui du tremblement de terre de Kobe. Le bilan provisoire officiel est monté à 6.539 morts, alors que le drame de 1995 avait fait 6.434 victimes.

En faisant part de cette macabre comparaison, les médias japonais soulignent que ce bilan va considérablement s'alourdir, avec plus de 10.000 disparus déjà identifiés. Les espoirs de retrouver des survivants se sont désormais presque évanouis, avec la vague de froid qui s'est abattue sur la région martyre.

Naoto Kan le Premier ministre japonais a assuré que le gouvernement allait «prendre fermement» le contrôle de la situation à la centrale de Fukushima. Le pouvoir a besoin de «redonner confiance», a-t-il reconnu, alors que les doutes sur les risques atomiques pèsent sur une partie de la population, notamment à Tokyo, et que les plaintes montent dans les régions

dévastées par le tsunami, où la situation reste très difficile pour les survivants.

Malgré une mobilisation sans précédent de plus de 80.000 secouristes, la logistique reste un casse-tête pour le gouvernement. Il vient de réaffirmer que les opérations d'aide allaient être améliorées pour le demi-million de sinistrés.

L'eau potable, les vivres manquent cruellement dans certaines régions. Et l'absence d'électricité rend la vie très pénible. Les réfugiés des flots sont souvent hébergés dans des écoles ou des gymnases, sans eau courante et sans chauffage. «C'est très dur, notamment pour les personnes âgées, et elles sont nombreuses dans cette région tranquille alors que les jeunes sont souvent partis vers les grands centres économiques du pays, pour travailler», raconte Sana. La famille de son mari a échappé de peu aux flots dans la préfecture de Miyagi.

Le défi logistique se pose bien au-delà de la région touchée, avec la perturbation des réseaux de distribution, en premier lieu

celui d'électricité. Jeudi soir, les habitants de Tokyo se préparaient à un black-out géant. Les autorités avaient annoncé que si la demande énergétique dépassait celle observée dans la matinée, la mesure serait inévitable.

Avec le regain de froid et la reprise de l'activité de certaines entreprises, la consommation était arrivée à l'extrême limite de ce que l'entreprise Electric Power (Tepco) pouvait fournir.

La production électrique a considérablement baissé avec l'arrêt de 11 des 54 réacteurs nucléaires du pays, dont au moins quatre, à l'évidence, ne redémarreront pas. Dans le Kanto, la région de Tokyo, le déficit en électricité serait de 25 % et il pourrait être, durablement, de 10 % pour l'ensemble du pays.

Au-delà de l'impact sur la vie courante des 35 millions d'habitants de la grande agglomération de Tokyo, cette pénurie d'électricité risque de plomber l'activité économique.

R. I.

GÉNÉRATION DU WIFI



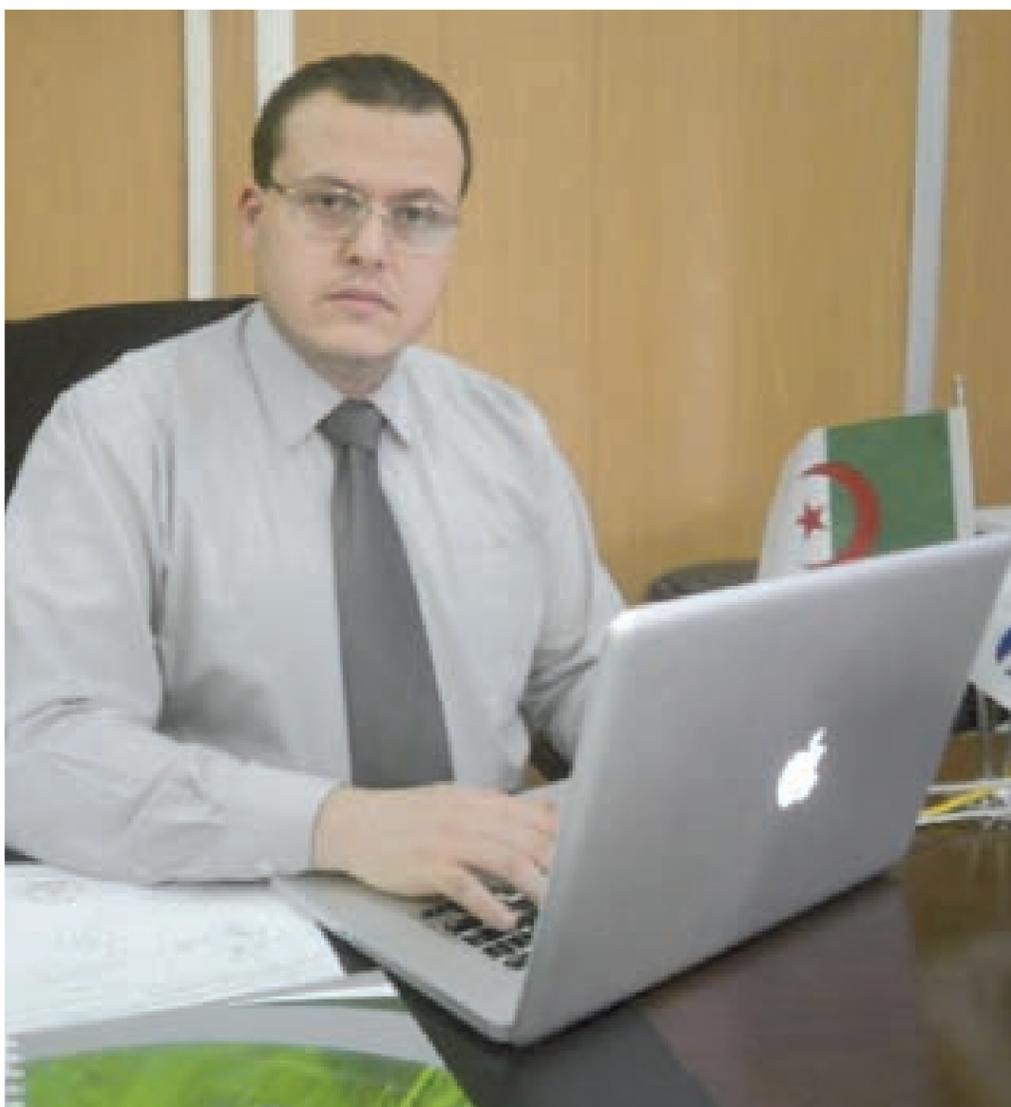
## Les établissements de l'enseignement supérieur en bénéficiant

Lire en page 13

M. FAYÇAL BESSAH, DIRECTEUR DU MARKETING  
STRATÉGIQUE ALGÉRIE TELECOM

## Modernisation des infrastructures, Téléphonie fixe... le point sur la situation

Lire en page 12



TEST DU LG GX500

## Un combiné qui compte double



Lire en page 14

CONCOURS MEDIA STAR 2011

## Le délai de dépôt des dossiers prolongé



Lire en page 14

M. FAYÇAL BESSAH, DIRECTEUR DU MARKETING STRATÉGIQUE ALGÉRIE TELECOM

# Modernisation des infrastructures, Téléphonie fixe... le point sur la situation

*Algérie Telecom s'est lancé dans plusieurs chantiers "lourds" comme la remise à niveau de ses infrastructures de base, le réseau MSAN, l'amélioration du débit internet... Dans un entretien à cœur ouvert, M. Fayçal Bessah, Directeur du marketing stratégique, revient sur toutes ces questions et nous informe de l'état d'avancement des ces projets.*

**Algérie Telecom s'est lancé dans la remise à niveau de ses infrastructures, des réseaux de transmission... quel est l'apport de votre département à ce projet et quel bilan en faites-vous aujourd'hui ?**

**M. Fayçal Bessah :** Mon département, la Direction marketing stratégique et communication est récemment créée, elle est issue de la restructuration qu'a connue Algérie Telecom et le recentrage de son activité autour de la relation client. Le processus de modernisation, entamé depuis 2007 a débuté donc avant la création de mon département, cela ne nous a pas empêchés d'y participer activement, et ce, par l'élaboration d'études géomarketing pour définir les zones prioritaires, des études de marché et de veille technologique, et ce, pour la mise en place de nouveaux services et offres, nous avons beaucoup travaillé également sur l'élaboration des nouvelles tarifications.

Par ailleurs, nous dressons un bilan parfaitement positif, aujourd'hui ce sont pas moins de 400.000 accès de nouvelle génération qui ont été installés, une modernisation du réseau de la wilaya de Chlef entièrement achevée, une modernisation des réseaux Fawri et Easy entamée, une stabilité et une hausse de débit internet assurée et le tout à des tarifs de plus en plus réduits (la 512kbps et aujourd'hui offerte au prix de la 256 kbps).

**Vous avez mis en action en 2009 le nouveau réseau d'accès «MSAN» sur 5 wilayas avec de grandes ambitions notamment celle d'atteindre un débit jusqu'à 80Mo? Quel est le résultat aujourd'hui ?**

Pour rappel, le projet MSAN a été lancé avec une première phase de 400.000 équipements, divisés entre modernisation (remplacements des équipements installés par des équipements

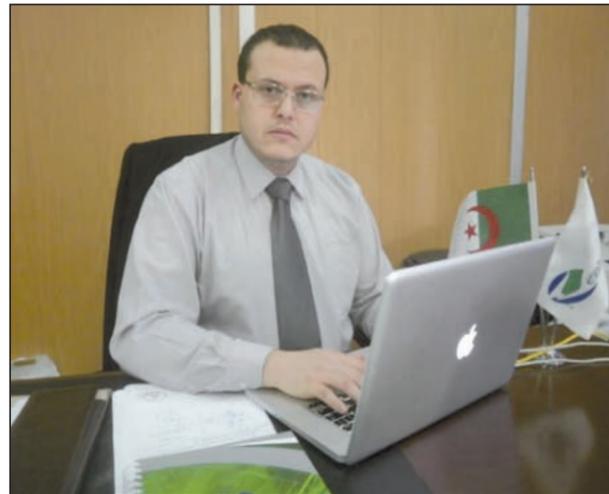
de nouvelle génération) et développement (équiper des zones qui ne l'étaient pas jusque là). Ces équipements, par leur nouvelle approche technologique et leur installation le plus proche possible des abonnés, devaient permettre d'offrir plus de services, des services de meilleure qualité et à moindre coût.

Aujourd'hui, après moins d'une année du début de l'installation, c'est une nouvelle offre internet, Anis +, qui a été lancée sur le marché, avec des débits allant de 512Kbps à 8Mbps pour les résidentiels (jusqu'à limitée à 1Mbps) et de 512kbps à 25Mbps pour les professionnels (limitée jusque-là à 2Mbps).

La modernisation de la wilaya de Chlef est achevée et le basculement des clients vers le nouveau réseau s'est faite « à chaud » sans que les abonnés se rendent compte, ce qui constitue une victoire supplémentaire pour les ingénieurs d'AT qui ont mené ce projet dès l'étape du projet à l'étape d'exploitation. La deuxième étape du projet vise l'acquisition de 500.000 accès, toujours de nouvelle génération, le projet suit son cours et les équipements sont en cours d'expédition. Une autre étape, toujours dans le cadre du même projet, vise à moderniser les réseaux Fawri (800.000 équipements) et Easy (400.000 équipements) pour généraliser la même qualité de service et finaliser la modernisation du réseau d'Algérie Telecom.

**Le problème de la connexion internet et du faible débit dans certaines wilayas se pose toujours en dépit des efforts fournis par les services techniques d'AT. Quel est selon vous le vrai problème ?**

Une bonne partie du problème réside dans la qualité du réseau d'accès, c'est à dire le dernier mile reliant l'équipement data de l'abonné, le réseau déployé dans le début des années 80 a été pensé et exécuté pour véhiculer de la voix et non de



la data. L'installation du nouveau réseau permet justement de remédier à ce problème.

Ensuite, il y a, ou plutôt il y avait congestion de la bande passante internationale qui a été étendue de 10Go, pour pallier ce problème. Mais le véritable problème de la bande passante reste l'usage que nous faisons de l'internet en Algérie, la majeure partie des sites consultés par les internautes sont hébergés à l'étranger et donc l'augmentation de la bande passante internationale ne peut être qu'une mesure temporaire, c'est l'augmentation des sites hébergés en Algérie et la consommation d'un Web algérien qui fera une réelle différence.

**Algérie Télécom a présenté lors du salon SICOM un projet porteur concernant de nouvelles cartes qui permettent la connexion WiFi en toute liberté. Leur commercialisation était prévue pour le printemps dernier, où en est ce projet ?**

Le projet suit son cours, nous avons eu des retards pour l'obtention des agréments (l'utilisation de ce genre de réseau est soumis à des conditions draconiennes, notamment pour des raisons sécuritaires). Actuellement, nous avons préféré favoriser le déploiement de cette solution dans les espaces communautaires universitaires, dans ce cadre un grand réseau est en cours de déploiement au sein de l'université de Bab Ezzouar, de Annaba et de Tlemcen. Une offre spécialement adaptée pour les hôtels est également proposée selon différentes formules d'acquisition ou de partenariat. Par ailleurs, la solution sera commercialisée soit par des cartes à gratter ou par des abonnements forfaitaires, mais aussi par du mobile payment ou SMS surtaxés avec notre filiale Mobilis, là aussi, les tests sont faits et sont très concluants et

**Quelle sera la stratégie de déploiement d'Algérie Telecom dans le cadre d'une différenciation des offres destinées aux particuliers et aux entreprises ?**

Il y a d'abord le ratio alloué, c'est à dire quand vous achetez 1Mbps vous allez le partager avec 8 autres abonnés quand vous êtes un professionnel et le partager avec un plus grand nombre

quand vous êtes résidentiel, il y a aussi la prise en charge des clients, un abonné professionnel est en droit d'exiger une assistance de qualité et une relève du dérangement dans des délais très courts, le résidentiel quant à lui aura éventuellement à attendre que l'équipe se déplace. La différenciation se fait également au niveau du centre d'appel, les clients résidentiels qui appellent le Call Center via le 100 seront orientés vers un serveur vocal pour les guider et devront ainsi patienter avant d'avoir accès à un conseiller, les clients professionnels eux, en appelant le 101 seront directement pris en charge par un télé-conseiller spécialisé.

**Algérie Telecom mène depuis quelques mois une politique de fidélisation de ses clients, est-elle assez agressive pour avoir un retour positif à court terme ?**

"Sahelli" a donné des résultats qui ont dépassé nos espoirs les plus optimistes, l'offre qui consiste à encourager les clients dont les lignes ont été résiliées à les reprendre en leur offrant une batterie d'options attrayantes. Cette expérience nous a permis de penser le même genre d'offre en relation des abonnés ADSL mais aussi en direction des KMS, l'enrichissement du champ d'action de nos Call Centers ainsi que la mise en place d'un portail « relation client » qui permet à nos abonnés de signaler des dérangements, consulter et éditer leur factures, changer leur mot de passe ADSL etc, illustre la volonté d'Algérie Telecom de toujours œuvrer pour la fidélisation de ses clients.

**Aujourd'hui, Algérie Télécom s'oriente vers l'unification de l'ensemble des réseaux existants (fixe, données et internet) pour aboutir à une offre Triple Play, qui se fera via une transmission IP. Comment se déroule cette opération et quels sont les moyens consentis pour la réussite d'un tel projet ?**

L'opération de modernisation du réseau passe par l'acquisition d'un système de billing, le système adopté pour ce réseau (MSAN) est un système des plus évolués, il est basé sur un langage très développé qui permet la mise en place de tout type de promotion et de bonus, il permet également un chargement en ligne, c'est-à-dire que dans un futur très proche, l'abonné pourra payer sa facture téléphonique ou procéder au rechargement de son abonnement internet par le biais de cartes à gratter directement chez lui au lieu de se déplacer vers l'agence commerciale comme l'est le cas aujourd'hui. Ce système permet également de fédérer plusieurs réseaux et ce, pour offrir une offre convergente, communément appelée Triple Play ou même plus en y rajoutant la téléphonie mobile.

**Quelle sera la stratégie de déploiement d'Algérie Telecom dans le cadre d'une différenciation des offres destinées aux particuliers et aux entreprises ?**

Il y a d'abord le ratio alloué, c'est à dire quand vous achetez 1Mbps vous allez le partager avec 8 autres abonnés quand vous êtes un professionnel et le partager avec un plus grand nombre

quand vous êtes résidentiel, il y a aussi la prise en charge des clients, un abonné professionnel est en droit d'exiger une assistance de qualité et une relève du dérangement dans des délais très courts, le résidentiel quant à lui aura éventuellement à attendre que l'équipe se déplace. La différenciation se fait également au niveau du centre d'appel, les clients résidentiels qui appellent le Call Center via le 100 seront orientés vers un serveur vocal pour les guider et devront ainsi patienter avant d'avoir accès à un conseiller, les clients professionnels eux, en appelant le 101 seront directement pris en charge par un télé-conseiller spécialisé.

**Algérie Telecom mène depuis quelques mois une politique de fidélisation de ses clients, est-elle assez agressive pour avoir un retour positif à court terme ?**

"Sahelli" a donné des résultats qui ont dépassé nos espoirs les plus optimistes, l'offre qui consiste à encourager les clients dont les lignes ont été résiliées à les reprendre en leur offrant une batterie d'options attrayantes. Cette expérience nous a permis de penser le même genre d'offre en relation des abonnés ADSL mais aussi en direction des KMS, l'enrichissement du champ d'action de nos Call Centers ainsi que la mise en place d'un portail « relation client » qui permet à nos abonnés de signaler des dérangements, consulter et éditer leur factures, changer leur mot de passe ADSL etc, illustre la volonté d'Algérie Telecom de toujours œuvrer pour la fidélisation de ses clients.

**Aujourd'hui, Algérie Télécom s'oriente vers l'unification de l'ensemble des réseaux existants (fixe, données et internet) pour aboutir à une offre Triple Play, qui se fera via une transmission IP. Comment se déroule cette opération et quels sont les moyens consentis pour la réussite d'un tel projet ?**

L'opération de modernisation du réseau passe par l'acquisition d'un système de billing, le système adopté pour ce réseau (MSAN) est un système des plus évolués, il est basé sur un langage très développé qui permet la mise en place de tout type de promotion et de bonus, il permet également un chargement en ligne, c'est-à-dire que dans un futur très proche, l'abonné pourra payer sa facture téléphonique ou procéder au rechargement de son abonnement internet par le biais de cartes à gratter directement chez lui au lieu de se déplacer vers l'agence commerciale comme l'est le cas aujourd'hui. Ce système permet également de fédérer plusieurs réseaux et ce, pour offrir une offre convergente, communément appelée Triple Play ou même plus en y rajoutant la téléphonie mobile.

**Quelle sera la stratégie de déploiement d'Algérie Telecom dans le cadre d'une différenciation des offres destinées aux particuliers et aux entreprises ?**

Il y a d'abord le ratio alloué, c'est à dire quand vous achetez 1Mbps vous allez le partager avec 8 autres abonnés quand vous êtes un professionnel et le partager avec un plus grand nombre

## APPLE Lancement de l'IPad 2 en avril



Apple compte se rattraper durant l'année 2011 devant la rude concurrence qui caractérise le marché mondial de la téléphonie mobile, notamment avec les nouveaux smartphones que les différents fabricants vont dévoiler lors du MWC de Barcelone.

## NOKIA N9 Le terminal sera équipé d'un OS MeeGo



Petit à petit, on découvre les détails des caractéristiques techniques du Nokia N9 qui sera lancé au prochain Mobile World Congress de Barcelone. La nouveauté aujourd'hui concerne le noyau du téléphone, ainsi que certaines caractéristiques à l'instar de l'appareil photo qui équipera le combiné. En effet, selon certaines informations collectées sur la toile, il semblerait que le Nokia N9 fonctionnera sous le nouvel OS made in Nokia, en l'occurrence MeeGo, qui sera pourvu d'un processeur Intel Atom rythmé à 1,2 Ghz. Côté connectivité, le Nokia N9 sera équipé d'une connectivité LTE. Les rumeurs indiquent que le N9 sera équipé d'un appareil photo de 12 Mégapixels et d'un écran tactile WVGA de 4 pouces.

LE NOM DOMAINE « .DZ »

## Le grand retard !

En marge de la conférence de Cisco Expo organisée à Alger, M. Dabache, directeur général du Cerist a rappelé le retard qu'accuse le nom de domaine « .dz ». Selon lui, les nombreux efforts déployés par son entreprise n'ont pas apporté leur fruit et le nom de domaine .dz reste toujours à la traîne. « Les professionnels préfèrent héberger leur sites web à l'étranger au lieu de s'offrir les services du Cerist, alors que nos prix sont largement compétitifs », a-t-il souligné. A ce jour, près de 3.000 sites internet algériens sont hébergés par le Cerist, contre 45.000 à l'étranger.

Propos recueillis par Hamid Abbassan

GÉNÉRATION DU WIFI

# Les établissements de l'enseignement supérieur en bénéficient

*400 cités universitaires et 100 établissements universitaires bénéficieront prochainement de la généralisation de l'accès Internet WIFI (sans fil), au titre d'une convention de coopération signée lundi à Alger.*

La convention, signée par le ministre des PTIC, Moussa Benhamadi, et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Harraoubia s'étale sur deux ans renouvelables. Selon l'information rapportée par APS, ce contrat définit les actions à entreprendre pour la mise à disposition des étudiants d'un accès Internet WIFI au niveau des établissements universitaires et des cités universitaires.



## ATM MOBILIS Le nouveau siège bientôt opérationnel

*L'opérateur public de téléphonie, ATM Mobilis se dotera prochainement d'un nouveau siège situé au centre d'affaires de Bab Ezzouar. Cette nouvelle structure permettra à l'opérateur de remplir pleinement ses missions et de développer ses nouvelles activités.*

Selon le ministre de la Poste et des TIC, M. Moussa Benhamadi, le nouveau siège de Mobilis a été construit dans le même esprit « architectural » avec des variables reflétant le rôle majeur de l'un des trois opérateurs de la téléphonie mobile dans le domaine des technologies de l'information et de la communication en Algérie.

M. Benhamadi, qui a inspecté les nouveaux locaux de l'opérateur public de téléphonie mobile, a souligné que « grâce à cette nouvelle réalisation, les deux entreprises vont pouvoir évoluer dans un environnement moderne marqué par la synergie entre l'industrie, la recherche et le monde de la finance ».



CONCOURS MEDIA STAR 2011

## Le délai de dépôt des dossiers prolongé



Lancée en début d'année, la 5e édition du concours destiné aux journalistes algériens organisée par Nedjma, est prolongée jusqu'au 31 mars prochain. Selon un communiqué de l'opérateur étoilé, le jury du concours Media Star 2011 a approuvé la demande des journalistes pour la prorogation du délai de dépôt des candidatures d'une quinzaine de jours et cela afin de permettre au plus grand nombre de journalistes de participer à ce concours prestigieux et incontournable. Les membres du jury (principalement des universitaires spécialisés et de professionnels des médias) ont décidé quelques changements sur le règlement par rapport aux précédentes éditions, à savoir :

- Une durée de 03 ans minimum, au lieu de 5 ans auparavant, doit être observée par un ancien lauréat avant qu'il ait le droit de participer à nouveau au concours.

- 05 prix sont prévus pour les lauréats des différentes catégories : Prix de la presse écrite, Prix de la presse électronique et spécialisée, Prix du dessin de presse et photo, Prix production radiophonique, Prix production télévisuelle.

- Un formulaire de participation téléchargeable sur le site web de Nedjma ([www.nedjma.dz](http://www.nedjma.dz)) est mis à la disposition des postulants et doit être dûment rempli et déposé avec le dossier de candidature. Ainsi, les meilleurs reportages, enquêtes, articles de fond (analyse, commentaire, éditorial et chronique), photos et dessins de presse, productions radiophoniques et télévisuelles, qui traitent des questions liées aux Technologies de l'information et de la communication (TIC), de la problématique liée à leurs usages sociaux ainsi qu'à leur développement en Algérie, seront récompensés au cours d'une cérémonie dont la date sera fixée ultérieurement.

SELON L'INSTITUT GARTNER

## Les ventes de PC en déclin

Les ventes d'ordinateurs pour 2010-2011 devraient baisser. C'est du moins ce qu'avance l'institut Gartner. En effet, alors que les précédentes prévisions de croissance pour l'année 2010 étaient de 17,9%, le marché ne devrait finalement progresser que de 14,3% en 2011. La même source prévoit également que les ventes vont atteindre 409 millions de PC, soit une progression de 15,9% par rapport à l'année 2010 alors que les précédentes prévisions de croissance étaient de 18,1%. Selon les analystes, cette faible progression est notamment expliquée par le succès des tablettes multimédia et autres smartphones de nouvelle génération.

Test du LG GX500

# Un combiné qui compte double

*Dans la gamme des téléphones portables tactiles LG à double SIM, il existe un combiné bien séduisant disponible en Algérie dans toutes les boutiques du distributeur officiel de la marque sud-coréenne, il s'agit du GX500.*

**B**ien muni en technologie, le GX500 offre un beau design raffiné, il a du style, il est au format monobloc, bien garni de chrome bien visible sur les côtés, sur les touches, le haut parleur... Le LG GX500 mesure 10,9 x 5,3 x 1,3 centimètre et son poids n'est que de 94 grammes... Sur la face avant, on trouve un écran tactile résistif et capacitif de 3 pouces, d'une résolution de 240 par 400 pixels.

Tout en bas de l'écran, trois touches dont deux traditionnelles pour les fonctions d'appel, ainsi qu'un bouton central rond qui est une sorte de raccourci vers les applications favorites ou pour savoir à tout moment les applications ouvertes, de pouvoir terminer toutes les tâches en cours etc. Sur la face arrière, un objectif de 3 mégapixels y est intégré placé tout en haut à gauche, bien entouré de chrome mais dépourvu de flash.

Sur l'un des côtés, nous avons un raccourci pour l'appareil photo et un bouton de verrouillage qui se trouve majoritairement sur les combinés tactiles de la marque. Un cache pour prise USB complète cette façade. De l'autre côté, le terminal est équipé de touches de volume et un autre cache qui renferme le port Micro SD pour les cartes mémoires. Dès la prise en main, et s'agissant de la maniabilité, le GX500 répond présent, il est très aisé de placer deux cartes SIM et de le faire fonctionner. Rappelons au passage qu'il s'agit là du troisième terminal Dual SIM de LG (après GX200 et le KS660). Dès l'allumage, l'écran nous invite à différencier l'environnement des deux cartes SIM avec des couleurs de fond différentes ainsi que des icônes qui vont nous permettre de nous



retrouver à tout moment et nous situer sur l'une ou l'autre des deux puces dont on dispose. Ainsi par exemple, en allant composer un numéro pour effectuer un appel, on peut à tout moment basculer entre les deux cartes SIM, rien qu'en appuyant sur le symbole de la puce qu'on a au préalable attribué à l'allumage du terminal.

Passons maintenant au soft. Le GX500 est très facile à utiliser. Un menu intuitif, bien organisé en catégories, un écran tactile qui répond facilement aux sollicitations. LG indique dans le catalogue de ce nouveau produit qu'il dispose d'un accéléromètre, il n'est pas vraiment réactif sauf pour saisir un message, il fait apparaître un clavier Azerty en le pivotant en mode panoramique. L'écran d'accueil se divise en deux sous écrans, le premier orienté raccourcis avec la possibilité de sélectionner les applications au choix, comme par exemple l'horloge, le raccourci pour facebook, le lecteur de musique etc et cela en appuyant tout simplement sur une flèche et en glissant l'icône de notre choix sur l'écran. Le deuxième sous menu

est orienté contacts, avec le même principe que le premier, on peut choisir jusqu'à 10 contacts favoris à mettre sur l'écran.

Le menu aussi est très bien organisé en catégories, dans lequel se trouvent le répertoire, la messagerie (SMS et e-mail...), vient ensuite tout un volet pour le divertissement (appareil photo, lecteur de musique, radio FM...). En troisième lieu nous trouvons le chapitre utilitaires avec la navigation Internet, l'agenda, le dictaphone etc. Et puis enfin nous avons les réglages du téléphone pour paramétrer la double carte SIM, les profils ou encore pour activer directement le bluetooth ou le WiFi par exemple.

Sur l'ensemble, c'est un excellent terminal. Il dispose de la connectivité WiFi pour surfer sur Internet très facilement. Il dispose d'une mémoire interne de 60 méga extensible jusqu'à 16 Go avec une carte MicroSD. L'appareil photo est satisfaisant, avec un bon rendu en qualité que ce soit en photos ou vidéos. Il est riche en applications, notamment avec la possibilité d'accéder aux réseaux sociaux les plus utilisés dont Facebook et Twitter. L'icône Pocket apps, nous propose des petites applications divertissantes très sympathiques, comme celle qui propose un suivi du poids pour les personnes soucieuses de leur ligne, ou encore le système enseigne qui affiche le texte que l'on désire tout en couleures.

Pour revenir un peu sur la navigation, le GX500 dispose de l'application google, à partir de laquelle on peut exécuter une recherche directement ou accéder à Gmail par exemple.

Durant toute la période de tests, le GX500 nous a convaincus avec sa longévité de la batterie, qui tient en moyenne jusqu'à 9h30 en communication et il est indiqué une autonomie de 400 heures en veille.

Voilà, nous avons fait le tour de ce produit, notre avis est positif en globalité, c'est un excellent portable dans sa catégorie, l'utilisation de deux cartes SIM en même temps est très fiable et souple. Le LG GX500 est disponible sur le marché algérien au prix de 19.500 dinars, chez le distributeur officiel de LG, en l'occurrence GTS ainsi que sur l'ensemble des boutiques agréées par LG.

LE SALON DE LAS VEGAS OUVRE SES PORTES

## Motorola dévoile ses tablettes Xoom

**C**e salon essentiellement consacré aux nouveautés high-tech grand public du moment s'étale sur quatre jours. Plusieurs nouveautés seront dévoilées telles que le LG Optimus 2x, Samsung Galaxy S2, Google Nexus S, Sony Ericsson Xperia Play et autres.

Pour le moment, seul le constructeur américain, Motorola a présenté ses nouveautés : les tablettes «Motorola Xoom». Il s'agit d'un smartphone tournant sous le système d'exploitation Android 3.0 compatible Wi-Fi et 3G. Il intègre, en outre, un grand écran tactile multipoint de 10,1 pouces et embarque le processeur Dual Core à 1 GHz Tegra2 de Nvidia avec 1

Go de mémoire vive.

Ce smartphone intègre aussi un capteur photo cinq mégapixels capable de filmer en HD 720p, la Xoom lit la vidéo jusqu'en HD 1080p.

Mieux encore, ces tablettes disposent d'une webcam deux mégapixels en façade pour le chat vidéo extensible avec une carte SD, sa mémoire interne est de 32 Go. Les tablettes Xoom de Motorola seront commercialisées durant le premier trimestre 2011.



3<sup>E</sup> SALON DU PRINTEMPS DE LA PHOTOGRAPHIE CONTEMPORAINE À GUELMA

# L'art d'immortaliser la «vie»

La photographie contemporaine a su se libérer des «deux alibis» que dénonçait Roland Barthes dans un article de 1977 : «*Tantôt on sublime [la photographie] sous les espèces de la photographie d'art qui dénie précisément la photographie comme art.*

PAR KAHINA HAMMOUDI

Le club algérien de la photographie annonce la tenu du troisième salon du Printemps de la photographie contemporaine aura lieu du 20 au 24 mars 2011 à Guelma.

Au programme de cette manifestation un vernissage, des projections, conférences-débats, ateliers, sorties sur sites, soirées animées et concours. Une occasion pour les professionnels, amateurs et au large public de découvrir cet art, de rencontrer d'autres photographes et d'échanger avec eux. Des sorties-photo sont programmées au Théâtre antique de la ville et à d'autres sites aussi intéressants les uns que les autres : Thibilis, Hammam Debagh, Hammam Ouled Ali...

Les participants seront pris en charge totalement par la Direction de la culture de la wilaya de Guelma, ils résideront au complexe thermal Hammam Ouled Ali. D'ailleurs pour les participants, résidant hors wilaya, la prise en charge a déjà commencé depuis hier. Plusieurs conditions doivent être requises pour y participer. Le nombre de photos arrêté pour l'exposition



est de quatre (04) par participant. Les dimensions sont de 30x45. Et enfin le thème de cette année est «Traditions et Coutumes de l'Algérie». La confirmation de participation du candidat a été prononcée après l'approbation des œuvres présentées par la commission de candidature (choisie parmi les membres du Club algérien de la photographie).

Plusieurs prix vont être décernés aux lauréats. Cinq distinctions pour encourager les participants à aller de l'avant et à persévérer : Prix de la meilleure photo couleurs (Choisie par les participants), prix de la meilleure photo noir et blanc (Choisie par les participants), prix Concours (Prix décerné par un jury), prix Spécial du Jury pour l'ensemble des travaux (par le jury) et enfin le prix de la meilleure participation féminine (par le jury).

Il est à noter que les photos ayant reçu un prix feront partie du patrimoine du salon, toutefois la propriété artistique res-

tera le bien de l'auteur. Grâce à ce salon les visiteurs pourront remarquer que la pratique de la photographie s'est rapprochée du milieu des arts plastiques, au point de devenir l'un des domaines où sont abordées les problématiques artistiques les plus pertinentes par rapport au monde actuel.

La photographie contemporaine se distingue d'une pratique de la photographie classique par de nombreux aspects.

En particulier, elle a su se libérer des «deux alibis» que dénonçait Roland Barthes dans un article de 1977 : «*Tantôt on sublime [la photographie] sous les espèces de la photographie d'art qui dénie précisément la photographie comme art ; tantôt on la virilise sous les espèces de la photo de reportage, qui tire son prestige de l'objet qu'elle a capturé.*» La photographie intéressait pour des qualités issues de l'ingéniosité du photographe ou en tant que témoignage héroïque. A partir de la fin des années 70, elle commence à être utilisée pour ses caractéristiques propres. **K. H.**

TLEMCCEN CAPITALE DE LA CULTURE ISLAMIQUE

## Riche programme cinématographique



Le département Cinéma de la manifestation "Tlemcen capitale de la culture islamique 2011" a conçu un programme cinématographique varié pour "divertir les jeunes, les cultiver et les informer des techniques du 7<sup>ème</sup> art", a annoncé à Tlemcen son responsable.

Ce programme prévoit la projection d'une série de films documentaires récents sur l'histoire, la culture, le patrimoine et les érudits de la ville de Tlemcen et ses environs, dont *Tlemcen l'andalouse* de Chérif Aggoune, *Les mosquées, zaouïas et mausolées de Beni Snouss* du réalisateur Hocine Nazef, *Les savantes et moudjahidate de Tlemcen* de Noureddine Benomar

Mezaher et *Sidi Boumediene* de Nora Kaci Abderrahmane Belaroussi, a précisé Abdelkrim Oumeziane, lors d'une rencontre avec la presse. Outre des films de fiction comme *El Andaloussi* de Mohamed chouikh et *Dib* d'Abdelkrim Bahloul, le programme comporte également des films documentaires sur le patrimoine immatériel et autres dédiés aux genres hawzi, à la poésie et le chant féminin "haoufi", les rituels comme "le carnaval d'Ayrad" de Beni Snouss, ainsi que d'autres sur les régions de la Saoura, la Kabylie et les Hauts-Plateaux. Selon le même responsable, son département organisera mensuellement quatre projections en avant-

première au niveau de la ville de Tlemcen en présence des réalisateurs et auteurs, avant la projection des nouveaux films dans les différentes salles de cinéma des wilayas voisines. Le film *Cheikh Hadj Kaddour Ben Achour* du réalisateur Nazim Kaidi sera projeté en avant-première mercredi prochain à la maison de la culture Abdelkader-Alloula, suivi du film *Le verger de Tlemcen*, la semaine prochaine.

S'agissant du spectacle, la première étape se déroulera au niveau de la maison de la culture en attendant l'achèvement du projet du palais de la Culture de Mansourah, selon la même source, qui a signalé que le département cinéma utilisera aussi du matériel mobile pour la projection de films dans les places publiques.

Par ailleurs, le même département organisera, en collaboration avec la Direction de l'éducation de la wilaya et des associations culturelles locales, un concours du meilleur reportage multimédias destiné aux lycéens, en plus de l'ouverture, au profit des jeunes amateurs, de clubs des cinéphiles conçus pour débattre des œuvres cinématographiques et des techniques modernes utilisées dans la mise en scène.

Un panorama du film documentaire de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique", des journées cinématographiques des pays participants à cette manifestation et des débats en présence des réalisateurs, seront également programmés, a-t-on annoncé. **APS**

THÉÂTRE

### Représentations pour les enfants

Une série de représentations théâtrales, à caractère éducatif et culturel, a été programmée du 18 au 29 mars en faveur des enfants de la wilaya d'Oran, a-t-on indiqué au théâtre régional Abdelkader-Alloula, initiateur de cet événement.

Ces journées théâtrales, coïncidant avec les vacances scolaires du printemps, regrouperont, pour la première fois, des troupes de théâtre de différentes régions du pays. Elles visent à promouvoir la culture du 4<sup>ème</sup> art chez les enfants et à répondre à la demande croissante de cette catégorie pour la scène, surtout pendant les vacances, les fêtes et différentes autres occasions, a ajouté le directeur du Théâtre Régional d'Oran (TRO), Azri Ghaouti.

Parmi les pièces programmées pour cette manifestation éducative et culturelle, déclinée sous le signe Théâtre pour enfants, *Khobz Et'hin* (Farine à pain) de Brahim Bouyahia, *Nahla* (Abeille) de Abdelkhalek Houari du Théâtre régional d'Oran, la pièce de marionnettes *Qalaat nour* de Abdelkader Belkaroui et *Zahrat El Hayat*, (Fleur de vie) produite par la troupe théâtrale de l'association "Es-Salam" et réalisé par Hadri Houari.

Le jeune public d'Oran aura à apprécier en outre des créations théâtrales de différentes régions du pays, à l'instar de la comédie musicale *Qu'elle est belle ma chanson*, écrite et réalisée par Belkacem Toufik du théâtre de Sétif. Il est prévu également la présentation sur scène d'autres pièces pour enfants comme *Beit El Assafir* (Maison d'oiseaux) de Fouzia Aït El Hadj de Tizi-Ouzou et *Moughamarate El Malak* de Rabia Ghichi du théâtre Et-Tadj de Bordj Bou-Argeridj.

EL TARF

### «Laylat Ellayali» à la maison de jeunes

La pièce *Laylat Ellayali* (La nuit de toutes les nuits), du théâtre régional de Constantine (TRC), a été présentée jeudi à El Tarf en ouverture de la 1<sup>ère</sup> édition de la Semaine du théâtre professionnel. Ecrite par Allaoua Boudjadi et mise en scène par Mohamed Tayeb Dehimi, cette œuvre, servie par une interprétation tout en maîtrise, a été longuement applaudie par le public qui a afflué nombreux à la maison de jeunes Ahmed-Betchine qui abrite la manifestation. Les férus du 4<sup>e</sup> art se sont délectés, deux heures durant, de ce drame psychologique se déroulant dans les bas-fonds du pont suspendu de Sidi M'cid où s'exprime toute la détresse du personnage principal, Naoui, abusé par sa femme et trahi par son ami.

Meurtri, en proie au doute qui le consume, Naoui essaie de noyer son amertume dans la boisson.

En organisant cette 1<sup>ère</sup> première manifestation dédiée au théâtre professionnel, placée sous le thème "Théâtre, création et identité", les responsables locaux en charge du secteur de la culture entendent "jeter les jalons d'une véritable relance des activités culturelles" dans cette wilaya.

Pas moins de huit pièces de théâtre, montées par des troupes venues de différentes régions du pays, sont au menu de cette semaine vouée au père des Arts, ouverte par un défilé des formations participantes, aux côtés de troupes folkloriques.

APS

ABDENBI LAHRARI :

### «L'équipe algérienne est redoutable»

L'attaquant international marocain de Moghreb Fès (Div. 1 marocaine de football), Abdenbi Lahrari, s'est dit "heureux" et "fier", après sa convocation pour le match Algérie-Maroc, prévu le 27 mars au stade du 19-Mai-1956 d'Annaba, comptant pour la 3<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la CAN-2012, en remplacement de Youssouf Hadji, qui a déclaré forfait. "C'est un honneur pour moi d'être retenu dans la liste des joueurs appelés à défendre les couleurs du Maroc face à l'Algérie. C'est vrai que cette convocation est une surprise pour moi, mais je suis prêt à donner le meilleur de moi-même dans le cas où le sélectionneur me fasse confiance", a-t-il indiqué à la radio Algérie internationale. Le sélectionneur du Maroc, le Belge Eric Gerets, a fait appel à Abdenbi Lahrari, pour remplacer au pied levé l'attaquant de l'AS Nancy Lorraine (Ligue 1 française), Youssouf Hadji, forfait pour derby maghrébin en raison d'un claquage au niveau de l'adducteur gauche, contracté lors d'une séance d'entraînement avec son équipe. Evoquant le match face à l'Algérie, Abdenbi Lahrari, s'attend à une grande explication de part et d'autre. "C'est un match difficile pour les deux sélections où chacune cherchera à avoir les trois points. L'équipe algérienne est redoutable de part notamment son statut de mondialiste, mais on compte effectuer le voyage à Annaba avec la ferme intention de revenir avec un bon résultat", a-t-il ajouté.

### Billel Omrani signe son premier contrat avec l'OM

L'attaquant français d'origine algérienne Billel Omrani, a signé son premier contrat professionnel avec son club formateur, l'Olympique de Marseille (Ligue 1 française de football), pour une durée de trois ans, rapporte samedi la presse locale. En dépit de l'intérêt de plusieurs clubs européens à l'image de Manchester City, le Bayern Munich, Chelsea ou encore Tottenham, c'est finalement à Marseille que Omrani (17 ans) a préféré continuer son aventure. "C'est une grande joie, un grand plaisir. J'ai franchi une étape mais ce n'est que le début, à moi de prouver maintenant. C'est un rêve, c'est celui de tous les jeunes qui sont au centre de formation mais après il faut prouver", a indiqué Omrani au site officiel du club phocéen. "C'est à Marseille que je vois mon début de carrière et pourquoi ne pas rester le plus longtemps possible ici. J'espère faire des apparitions avec les pros dès cette saison et débiter la saison prochaine avec eux", a-t-il souhaité. **APS**

FOOTBALL

QUALIFICATIONS POUR LA CAN/ALGÉRIE-MAROC

# LES VERTS SE PRÉPARENT

*Une semaine complète nous sépare du grand derby nord-africain entre la sélection nationale algérienne et son homologue marocaine, prévu le 27 mars courant à Annaba. Benchikha et ses staffs technique et médical sont sur place depuis jeudi dernier pour préparer le séjour des Verts qui devraient arriver selon leurs disponibilités à partir d'aujourd'hui.*

PAR MOURAD SALHI

C'est donc à partir d'aujourd'hui que les coéquipiers d'Antar Yahia entament les choses sérieuses. Cette ultime semaine de préparation avant ce match décisif, où la victoire est plus qu'impérative comme l'a affirmé le sélectionneur national Abdelhak Benchikha, lors de son dernier point de presse, même si insuffisante certes, reste toutefois importante dans la mesure où, d'abord, c'est le premier contact entre les joueurs et leur coach qui ne les a pas regroupés depuis près de 5 mois, et ensuite pour essayer de rattraper le retard enregistré concernant les préparatifs, notamment après l'annulation du match amical face à l'équipe tunisienne.

Les joueurs de l'Entente de Sétif devraient rejoindre le camp de ralliement à partir d'aujourd'hui, juste après le match des 1/16<sup>e</sup> de finale disputé hier soir, face aux Burkinabés de l'ASFA Yennega. Le sélectionneur national se réjouit d'accueillir d'abord les Medjani, Ziani et Ghezzal, en provenance de Paris, puisque les autres Mbolhi, Belhadj et ceux évoluant dans le championnat grec, à savoir Djebbour et Abdoun, tout comme le capitaine d'équipe Antar Yahia, ne devraient arriver à Annaba que lundi ou mardi prochains. En tous cas, Benchikha ne pour-



PH. D. R.

ra bénéficier de son groupe au complet qu'à partir de mercredi prochain.

Abdelhak Benchikha, qui a accompagné la sélection nationale A' jusqu'aux demi-finales du championnat d'Afrique des nations au Soudan, doit donc faire face à une course contre la montre pour tenter de bien préparer cette rencontre très attendue par les Algériens.

Les joueurs, sélectionnés pour ce rendez-vous, et selon les dernières déclarations du coach national, n'ont nullement besoin d'une quelconque motivation puisqu'ils sont déjà très motivés et décidés à ne rien laisser au hasard. Mais attention la motivation n'est pas suffisante, les joueurs doivent surtout être efficaces devant les buts. Un vrai challenge à relever donc par Benchikha durant cette semaine. Il doit d'abord bien préparer son plan d'attaque qui reste inefficace depuis le dernier championnat d'Afrique dont la dernière victoire était face à la Côte d'Ivoire.

Et ce n'est pas par hasard que le sélectionneur national a programmé une première séance matinale consacrée essentiellement à ce secteur très sensible pour n'importe quelle équipe. Des galops d'entraînement sont également programmés le matin pour les défenseurs ainsi que pour tous les autres compartiments, ensuite le soir sera consacré pour l'ap-

plication sur le terrain. Toutes ces séances, selon Abdelhak Benchikha, auront lieu sur la pelouse du terrain annexe du stade du 19-Mai-1956 et sur la pelouse du stade Chabou, tout comme la pelouse principale du stade du 19-Mai-1956 qui abritera la rencontre.

Les camarades de Faouzi Chaouchi, savent pertinemment bien qu'il n'est pas question de perdre, ni faire match nul. Ils n'ont pas d'autre alternative que de remporter les trois points de la victoire qui leur permettaient de poursuivre leur aventure en toute sérénité.

La grande envie de se surpasser, affichée par les joueurs, doit se confirmer sur le terrain pour, non seulement, faire plaisir aux Algériens qui attendent avec impatience ce rendez-vous d'Annaba, mais également espérer continuer leur mission jusqu'au bout.

L'équipe marocaine arrivera directement à Annaba par vol spécial jeudi prochain. Deux séances d'entraînement seront au programme des Marocains, l'une le lendemain de leur arrivée alors que l'autre s'effectuera à l'heure prévue pour le match, soit à 20h30 sur la pelouse principale du 19-Mai-1956.

M. S.

JS KABYLIE- TEFRAGH ZEINA AUJOURD'HUI À 16H

## FAIRE LE PLEIN À L'ALLER

Après une belle qualification aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie, acquise à domicile face au MC El Eulma, la JS Kabylie renoue avec la compétition africaine, en accueillant cet après-midi à partir de 16h son homologue mauritanienne de Tefragh Zeina au stade du 1<sup>er</sup>-Novembre de Tizi-Ouzou, en match aller des 1/16<sup>e</sup> de finale de la CAF (Coupe d'Afrique)

Le demi-finaliste de la Ligue des champions africaine, affrontera cette jeune formation mauritanienne qui n'a jamais participé à une compétition continentale depuis sa création en 2005, avec la ferme intention de prendre une sérieuse option de qualification au prochain tour. Il est utile de signaler également que pour la première

fois depuis 1994, une équipe mauritanienne a franchi le tour préliminaire d'une compétition continentale. Après avoir concédé le nul à Nouakchott, les Mauritaniens sont allés gagner au Mali par 1 but à 0, un résultat qui leur a permis d'affronter l'un des ténors du football algérien.

L'adversaire de la JSK est arrivé jeudi en Algérie après une nuit passée au Maroc, et il a rallié directement la ville des Genêts, où il est attendu de pied ferme par l'un des habitués de ce genre de rendez-vous continental surtout avec cette compétition avec laquelle il garde de bons souvenirs. Juste après la victoire face au club des Hauts-Plateaux aux huitièmes de finale, le coach kabyle, Rachid Belhout n'a perdu

aucun instant pour mieux préparer cette confrontation qui se joue, rappelle-t-on, sans la présence des supporters en raison de la sanction infligée par la Confédération africaine de football suite à l'utilisation de fumigènes.

Les coéquipiers de Farés Hamiti ont été soumis à un programme très chargé qui vise à remporter ce match surtout avec un large score qui mettra les poulains de Rachid Belhout en sécurité pour le match retour. Certes, les Mauritaniens n'ont pas d'expérience dans ce genre de rendez-vous, mais ils peuvent à tout moment créer la surprise comme ils l'ont fait déjà face aux Maliens qu'ils ont battus chez eux lors des qualifications.

M. S.



## Elizabeth Hurley

## Bientôt dans «Desperate Housewives» ?

Mercredi dernier, Elizabeth Hurley et Teri Hatcher ont dîné ensemble à Los Angeles. Plus précisément, dans un restaurant appelé Little Door. Ce qu'elles ont mangé, tout le monde s'en fiche bien. Qui d'autre était présent à table, aussi (même si on sait que Shane Warne, le mari de Elizabeth Hurley les a rejoint plus tard). La seule chose qui intéresse les gens c'est de savoir ce qu'elles ont pu se dire. Et ça, à moins d'avoir dîné avec elles, nul ne peut le savoir. Selon des voisins de table, la conversation des deux femmes avait l'air très sérieuse. Parlaient-elle d'un éventuel rôle à venir pour Elizabeth Hurley dans la série *Desperate Housewives* ? On a bien envie de le croire, tout comme le magazine *WENN*. Il est vrai que Elizabeth Hurley a bien le visage, la garde-robe et le brushing adéquat. On la verrait bien marcher dans Wisteria Lane et rejoindre le casting déjanté de la série : Teri Hatcher, Marcia Cross, Eva Longoria, Felicity Huffman et la géniale Vanessa Williams (Wilhelmina dans *Ugly Betty*). Possible ou pas ? Les deux actrices parlaient-elle chiffons ou business ? On finira bien par le savoir.



## ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

### 1852 Publication de «La case de l'oncle Tom»

Publication du roman antiesclavagiste "Uncle Tom's Cabin" ("La Case de l'oncle Tom") de l'Américaine Harriet Beecher Stowe. L'œuvre, qui avait d'abord vu le jour sous forme de feuilleton, connaîtra un succès exceptionnel avec des ventes de 300.000 copies en quelques mois et aura une influence considérable sur la perception du public américain à l'égard de l'esclavage des Noirs.

### 1902 Enrico Caruso enregistre sa voix sur disque

Le ténor Enrico Caruso est le premier professionnel à graver sa voix sur des cylindres de cire. Il enregistre 10 chansons sur étiquette Gramophone dans une chambre d'hôtel à Milan pour un cachet de 500 dollars américains. Sans microphone, car il n'existait pas encore.

### 1933 Premier camp de concentration

Le commissaire nazi à la police de Munich, Heinrich Himmler, crée dans les locaux d'une ancienne usine de poudre à Dachau un camp de concentration destiné aux prisonniers politiques. Les opposants au régime, des communistes et des sociaux-démocrates pour la plupart, commenceront à y être déportés. 250.000 personnes seront transférées au camp de Dachau entre 1933 et 1945. 70.000 y mourront.

### 1956 Indépendance de la Tunisie

La France reconnaît l'indépendance de la Tunisie 18 jours après avoir reconnu celle du Maroc. Le traité du Bardo signé en 1881 qui établissait le protectorat français dans le pays est abrogé. La signature du protocole d'indépendance ne s'est pas fait sans heurts : deux colons français ont été assassinés et les attentats se sont multipliés. Après les élections d'avril 1956, Habib Bourguiba devient chef du gouvernement. Il proclamera la République tunisienne en juillet 1957 et en deviendra le premier président.

### 1962 Cessez-le-feu en Algérie

Le 19 mars 1962, à midi, prend officiellement effet un cessez-le-feu qui met fin à huit ans de guerre en Algérie. La veille, le gouvernement français a cédé au gouvernement provisoire de la République algérienne ses pouvoirs sur l'Algérie et le Sahara. Un double référendum vient bientôt conforter cette décision. Le 8 avril 1962, les Français de métropole approuvent à plus de 90% le choix du général de Gaulle. Le 1er juillet 1962, les Algériens se prononcent encore plus massivement pour l'indépendance de leur pays.

### 1976 Patricia Hearst coupable

Patricia Hearst, fille du magnat de la presse Randolph Hearst, est trouvée coupable d'avoir pris part à un vol à main armée dans une banque de San Francisco en 1974. Elle sera condamnée à sept ans d'emprisonnement mais sera remise en liberté surveillée le 9 mai de l'année suivante.

### 1982 Prélude à la guerre des Malouines

L'attaque fut précédée par l'occupation de l'île de Géorgie du Sud à 1.390 km des Malouines, ce jour par un groupe de civils argentins patriotiques se faisant passer pour des ferrailleurs. Le navire de patrouille pour l'Antarctique de la Royal Navy HMS Endurance reçut l'ordre d'évacuer les civils, le 25 mars, mais en fut empêché par trois vaisseaux de guerre argentins et n'insista pas. Cependant, le 30 mars, malgré la preuve supplémentaire que la Marine argentine embarquait des troupes à Puerto Belgrano, le comité commun de renseignement du Royaume-Uni pour l'Amérique latine déclara que l'«invasion n'était pas imminente». La guerre des Malouines fut un conflit entre l'Argentine et le Royaume-Uni à propos des îles Malouines entre mars et juin 1982. Bien que surpris par l'attaque argentine sur les îles, le Royaume-Uni réagit et chassa les troupes argentines. En Argentine, l'échec contribua à la chute de la junte militaire et la restauration d'un régime démocratique.

### 1995 Attentat au gaz sarin à Tokyo

A 8h20 du matin, alors que les Tokyoïtes se rendent sur leur lieu de travail, du sarin est propagé sur trois lignes de métro à la station Kasumigaseki. Le gaz toxique tue 10 personnes et en intoxique 4 700 autres. La secte Aum Shinrikyo, "La nouvelle église de la vérité suprême", dirigée par le masseur aveugle Shoko Asahara, est accusée. Elle a déjà été mêlée à plusieurs affaires d'empoisonnements au gaz. Les cinq terroristes responsables d'avoir répandu le gaz seront condamnés à mort par la justice japonaise.

### 2001 La plateforme pétrolière P-36 coule

La plateforme pétrolière géante P-36 sombre dans l'Atlantique sud à 120 kilomètres des côtes brésiliennes, avec à son bord 1,5 million de litres de pétrole brut et de gasoil. D'une hauteur équivalente à 40 étages et pesant 33.000 tonnes, elle avait été construite en 1994 en Italie pour le compte de la compagnie Petrobras et avait été modifiée et agrandie en 1999 aux chantiers maritimes Davie à Lauzon près de Québec.

### 2003 Saddam Hussein apparaît à la télévision

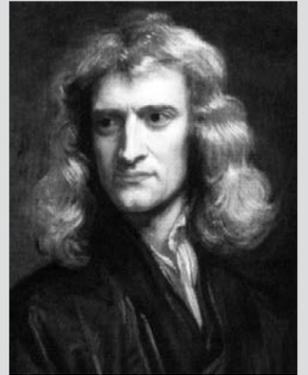
Trois heures après les premières frappes américaines contre son pays, Saddam Hussein apparaît à la télévision irakienne pour dénoncer «des crimes honteux contre l'Irak et l'humanité» perpétrés par les États-Unis et la Grande-Bretagne et appelle chacun à «sortir l'épée» pour défendre la nation. Franchissant la frontière koweïtienne par milliers, les soldats de la 3<sup>e</sup> division d'infanterie américaine ont amorcé l'invasion du sud de l'Irak. Des centaines de blindés convergent vers les villes stratégiques de Bagdad et Bassorah. Une offensive gigantesque sur Bagdad a commencé sous le nom d'«opération choc et stupeur».

## LE CARNET DU MIDI

### 1727 UN ALCHIMISTE HORS PAIR

Isaac est un philosophe, mathématicien, physicien, alchimiste, astronome et théologien anglais. Figure emblématique des sciences, il est surtout reconnu pour avoir fondé la mécanique classique, pour sa théorie de la gravitation universelle et la création, en concurrence avec Leibniz, du calcul infini-tésimal.

En optique, il a développé une théorie de la couleur basée sur l'observation selon laquelle un prisme décompose la lumière blanche en un spectre visible. Il a aussi inventé le télescope à réflexion composé d'un miroir primaire concave appelé télescope de Newton. Newton était doté d'une personnalité tourmentée et complexe. Il répugne à communiquer ses travaux et les publie souvent plusieurs années après les avoir finalisés. En 1692-1693, il subit une grave période de dépression nerveuse, probablement due à la mort de sa mère, la destruction de son laboratoire d'alchimie, et/ou à l'excès de travail... Il subit de grands troubles émotifs et vit alors dans un état de prostration, vivant dans un état de paranoïa, et étant sujet à des hallucinations. Il décédera ce jour à Kensington en Grande-Bretagne



### 1957 UN RÉALISATEUR AU REGARD PERTINENT



Spike Lee, de son vrai nom Shelton Jackson Lee, est un scénariste, réalisateur et producteur américain né le 20 mars 1957 à Atlanta (Géorgie, États-Unis). Élevé dans un milieu artistique et intellectuel favorisé, Spike Lee a été élève du prestigieux Morehouse College, université destinée à former les élites noires américaines. Son œuvre se focalise principalement sur la communauté afro-américaine et plus généralement sur les problèmes sociaux et identitaires des minorités. Son œuvre prolifique, souvent polémique et pertinente par le regard qu'il porte sur la société américaine

en font un cinéaste américain incontournable. En 2006, il réalise un film document sur La Nouvelle Orléans touchée par l'ouragan Katrina, interviewant plus de cent victimes et parcourant la ville dévastée avec, notamment, Terence Blanchard, trompettiste travaillant sur la musique de ses films depuis vingt ans et natif de cette ville. En deux parties de deux heures, Katrina (When the Levees Broke) - en : When the Levees Broke : A Requiem in Four Acts a été diffusé sur HBO. En été 2009, Spike Lee tourne son documentaire Kobe Doin' Work sur la préparation et l'implication de la star NBA Kobe Bryant lors d'un match opposant son équipe de Los Angeles Lakers à celle des San Antonio Spurs. Pour 2011, Spike Lee entreprend de tourner un documentaire sur Michael Jordan. Le film sera présenté au prochain festival de Cannes.

### 1882 ELU AU 13<sup>e</sup> TOUR DU SCRUTIN

René Coty, né ce jour au Havre, est un homme d'État français. Il est élu président de la République française le 23 décembre 1953, au treizième tour de scrutin. Il occupe cette fonction du 16 janvier 1954 au 8 janvier 1959, date à laquelle il cède sa place à Charles de Gaulle. Rendu inéligible à la Libération du fait de son vote des pleins pouvoirs à Pétain, il est réhabilité le 11 octobre 1945 par un jury d'honneur pour son attitude. En 1958, la tension politique due à la guerre d'Algérie est à son comble, et le putsch d'Alger fait craindre un coup d'État militaire. René Coty fait appel



«au plus illustre des Français», le général de Gaulle et le nomme président du Conseil ; le général de Gaulle est chargé de former le nouveau gouvernement. Pour contrer l'opposition de l'Assemblée nationale dominée par la gauche, il menace de démissionner sur-le-champ en cas de refus d'investiture du Général. Cette menace conduit la moitié des députés socialistes et radicaux à accepter De Gaulle comme président du Conseil. Il confie alors à Charles de Gaulle la tâche de constituer un gouvernement. La Constitution de la Ve République est promulguée le 4 octobre, et René Coty transmet ses pouvoirs au général le 8 janvier 1959 en déclarant « le premier des Français est désormais le premier en France ». René Coty meurt au Havre le 22 novembre 1962, victime d'une crise cardiaque

MALADIES DES RAYONS

# ILS PEUVENT ÊTRE MORTELS

*Comment savoir ce que vous risquez ? A l'intérieur du nuage radioactif, ce sont d'invisibles et modernes Janus, à la fois utiles (la médecine nucléaire) et potentiellement dangereux, parfois mortels. C'est dire si les rayonnements ionisants effraient ; dire aussi que la frayeur devient panique quand ils*

*émanent massivement de centrales nucléaires accidentées comme c'est aujourd'hui le cas dans le nord-est du Japon ; une région victime d'une catastrophe nucléaire majeure, plus grave que celle (1979) de Three Mile Island et peut-être équivalente voire pire que celle de Tchernobyl (1986).*

Les bombardements américains d'Hiroshima et de Nagasaki puis les différents accidents nucléaires civils et militaires qui ont suivi ont malheureusement permis de prendre la mesure exacte des multiples effets que peuvent avoir de fortes doses de rayonnements ionisants sur l'organisme humain. Les conséquences demeurent moins solides pour ce qui est des très faibles doses ; situation qui alimente régulièrement des controverses entre les lobbies des «pro» et des «anti» nucléaires.

## Qui est concerné ?

En pratique, on rencontre deux situations radicalement différentes. La première concerne pour l'essentiel les personnes qui travaillent au sein d'une centrale nucléaire accidentée et à proximité immédiate des réacteurs émettant une radioactivité qui n'est plus contrôlée. Dans ce cas, la dose reçue est massive et les effets sont alors dits «déterministes» : ils se produisent de manière certaine et sont observés chez toutes les personnes exposées. Ils se déclarent en général de manière précoce, quelques heures, quelques jours ou quelques mois après l'exposition. Leur gravité augmente avec la dose –calculée en grays (Gy)– de rayons absorbée par l'organisme. Cette «activité» est une grandeur représentant le nombre de désintégrations par seconde au sein d'une matière radioactive. Comme la désintégration d'un élément s'accompagne de rayonnement, plus l'activité mesurée est forte, plus il y a de rayonnements et donc d'énergie émise. La dose absorbée est la quantité d'énergie communiquée à la matière ; elle se mesure en grays (Gy). Un Gy équivaut à un joule/kg de matière. A dose absorbée égale, les effets biologiques varient suivant la nature des rayonnements : les rayonnements alpha sont par exemple plus nocifs que les rayonnements bêta. C'est pour prendre en compte cette différence dans les effets biologiques qu'a été créée la notion de «dose équivalente» pour laquelle l'unité utilisée est le sievert (Sv). En revanche, pour des doses faibles (inférieures à 0,5 Gy pour une exposition globale), aucun effet biologique n'est décelable. A partir d'une certaine dose absorbée (environ 2 Gy), pour une exposition globale, il y a un risque de décès, selon l'Autorité française de sûreté nucléaire. Les spécialistes dénomment «dose létale 50% (DL50)» la dose absorbée par l'organisme entier (donc lors d'une exposition globale), pour laquelle la probabilité de décéder soixante jours après l'exposition (en l'absence de traitement médical) est de 50 %. La seconde situation est celle des effets dits «à incidences aléatoires ou stochastiques». C'est notamment celle des populations exposées à des émanations radioactives présentes dans l'atmosphère et provenant de centrales nucléaires accidentées. On sait que les expositions à des doses plus ou moins élevées de rayonnements ionisants peuvent avoir des effets à long terme sous la forme de cancers ou de mutations génétiques affectant la descendance des personnes exposées. La probabilité d'apparition augmente avec la dose absorbée. Le temps séparant l'exposition



de l'apparition de l'effet est ici beaucoup plus long que pour les effets «déterministes» : de l'ordre de plusieurs dizaines d'années. On postule ici «que la moindre dose de rayonnement est susceptible de provoquer ce type d'effets». C'est cette situation qui est à l'origine de polémiques récurrentes sur les dangers auxquels seraient ou non exposées les populations vivant à proximité des sites nucléaires (centrales ou usine de retraitement des déchets) soupçonnés d'émettre «naturellement» des rayonnements et ce, en l'absence de tout accident.

## Comment est-on «exposé» aux rayonnements ?

Il faut, ici aussi, distinguer deux types d'exposition à ces rayonnements :

L'exposition externe, lorsque la source est à l'extérieur de l'organisme. C'est le cas, par exemple, des travailleurs œuvrant dans une centrale accidentée où les réacteurs deviennent des sources directes de rayonnements externes pour les personnes situées à proximité. L'exposition interne lorsque la source de rayonnements est absorbée à l'intérieur même de l'organisme. C'est le cas lors des inhalations de substances radioactives présentes dans l'atmosphère après un accident nucléaire. C'est aussi le cas après ingestion d'aliments eux-mêmes contaminés du fait de la présence dans l'atmosphère de ces mêmes substances radioactives. «L'exposition interne dure tant que les substances radio-

actives demeurent dans le corps ; elle diminue avec le temps en fonction de la décroissance radioactive des radioéléments incorporés et de leur élimination naturelle par excrétion», souligne l'ASN. Qui ajoute que les sources d'exposition de l'homme sont multiples, à la fois naturelle (inhalation de radon, un gaz naturellement radioactif ; exposition aux rayons cosmiques, etc.) ou pas (utilisation médicale des rayonnements ionisants, industrie nucléaire, essais aériens d'armes atomiques, etc.).

## Qu'est-ce que le «syndrome aigu d'irradiation» ?

On parlait jadis à son endroit de «maladie des rayons». Il s'agit d'un ensemble de symptômes potentiellement mortels, conséquences directes d'une exposition du corps à une forte dose de rayonnements ionisants dégageant une intense radioactivité. Ce syndrome est observé le plus souvent lors des accidents nucléaires les plus graves (centrales ou laboratoires) ainsi que lors des explosions atomiques. Aux très fortes doses (comprises entre 20 et 50 Gy), le système nerveux est d'emblée lésé, ce qui entraîne une incoordination des mouvements, des épisodes de délire, un coma et des convulsions qui précèdent une mort rapide (quelques minutes à quelques heures). Pour des doses légèrement inférieures (de 1 à 20 Gy), le syndrome se manifeste généralement en trois étapes. La première survient dans les minutes ou dans les heures qui suivent l'irradiation.

Elle dure de quelques heures à quelques jours et se manifeste par un long cortège de symptômes digestifs (diarrhées, nausées, vomissements, anorexie) ou cutanés (rougeurs de la peau). Vient ensuite une phase d'apparente guérison. Cette dernière est d'autant plus courte que l'irradiation a été massive (de quelques heures à quelques semaines). Puis apparaît la phase aiguë et potentiellement mortelle, conséquence des lésions induites par les rayonnements sur les cellules dites «hématopoïétiques» celles qui, au sein de la moelle osseuse, assure la production et le renouvellement des différentes lignées des cellules sanguines. Les symptômes sont alors nombreux et variés selon les systèmes et tissus les plus touchés : symptômes digestifs, respiratoires, sanguins, cérébraux cutanés, etc. On peut ajouter une fatigue générale, une perte des cheveux et des poils, une immunodépression, une stérilité féminine... Cette phase peut durer de quelques mois à deux années.

## Un tel syndrome est-il fréquent ?

Oui et non. Tout dépend des situations. En cas d'explosion nucléaire, il est la première cause de mortalité à court terme. Les deux exemples les plus tragiques concernent le Japon. Le 6 août 1945 à Hiroshima, la bombe A américaine fut à l'origine des dizaines de milliers de cas suivis d'un rapide pic de mortalité entre septembre et décembre. Trois jours plus tard à Nagasaki, une seconde bombe A américaine induit un phénomène similaire avec environ 20.000 décès par irradiation aiguë. Suivirent des accidents comparativement «mineurs» (ne concernant jamais les populations civiles) sur des réacteurs nucléaires. Ce fut le cas en Yougoslavie (1958), en URSS (1960, 1985), aux Etats-Unis (1961, 1967, 1974), en Belgique (1965), en Argentine (1983). Puis survint la catastrophe majeure de Tchernobyl à l'origine d'un syndrome aigu d'irradiation chez 200 ouvriers et pompiers.

## Quels sont les traitements de ce syndrome ?

Il n'existe pas, stricto sensu, de traitements spécifiques adaptés à de telles irradiations massives. Tout au plus peut-on avoir recours à des traitements dits «symptomatiques» qui visent à réduire l'intensité des symptômes et ainsi à permettre une régénération des tissus lésés et une greffe de cellules de moelle osseuse. En toute hypothèse, les victimes doivent désormais être prises en charge non seulement par des spécialistes d'hématologie mais bien par des équipes pluridisciplinaires rassemblant les grandes spécialités de la médecine et ce, dès l'accident irradiant. Quels sont les traitements des autres affections ultérieures touchant la population générale et tenues pour être dues à des expositions à des rayonnements ionisants ? Ils ne diffèrent pas le plus souvent de ceux prodigués aux personnes souffrant d'affections similaires. Ces maladies, le plus souvent cancéreuses, ne portent, en effet, pas en leur sein les stigmates biologiques prouvant qu'elles sont d'«origine nucléaire».

Source Slate

## Qu'est-ce qu'une échographie ?

L'échographie, qui utilise la technique des ultrasons, permet de visualiser ce qui est invisible à l'œil nu voire aux rayons X. Praticé par des médecins, cet examen est essentiel au suivi de la grossesse.

### Quelles sont les indications ?

Plusieurs régions de l'organisme peuvent être explorées par cet examen non invasif. Notamment la cage thoracique, l'abdomen et les systèmes urinaire et génital. Différents organes tels que les reins et le foie, ou encore le cœur sont particulièrement bien étudiés. Son usage le plus connu du grand public et sans doute le plus populaire reste toutefois le suivi de la grossesse.

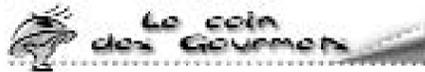
### Comment se déroule une échographie ?

Après application d'un gel facilitant la propaga-

tion des ondes, une sonde posée sur la peau agit comme un émetteur et récepteur de faisceaux d'ultrasons. Reliée à un amplificateur et un écran, elle transmet des informations qui sont alors traduites en images.

### Des risques

Les échographies diagnostiques, y compris l'échographie fœtale, ne sont pas contre-indiquées lorsqu'on peut en attendre un bénéfice sur le plan médical. Aucune étude n'a démontré à ce jour que les ultrasons puissent être nocifs pour le fœtus. Toutefois, les échographies non-médicales à visée «artistique» sont déconseillées. Elles n'apportent aucune information que n'apporterait l'échographie diagnostique et on ne peut en attendre aucun bénéfice ni pour l'enfant ni pour la mère.



**Légumes à la viande hachée**



**Ingrédients :**  
4 courgettes  
5 tomates  
150 g de viande hachée  
Herbes de Provence  
Curry  
Sel et poivre  
Huile

**Préparation :** Eplucher les courgettes, les laver et les couper les en rondelle. Couper les tomates en rondelles. Dans une cocotte, mettre trois cuillères à soupe d'huile. Mettre une première couche de courgettes dans la cocotte. Saler, poivrer. Recouvrir les courgettes d'une couche de viande hachée, saler, poivrer, mettre du curry, et de l'herbe de provence. Faire une couche de tomate au dessus de la viande hachée, saler, poivrer, parsemer d'herbe de provence. Renouveler l'opération une deuxième fois, une couche de courgette, viande hachée, tomates. Mettre un peu d'huile d'olive. Fermer la cocotte, et faire cuire pendant dix minutes. Accompagner avec du riz.

**Cake à la noix de coco**



**Ingrédients :**  
150 g de beurre mou + 20 g pour le moule  
140 g de sucre en poudre  
4 œufs  
150 g de farine + 1 c. à soupe pour le moule  
2 à 3 c. à soupe de lait  
1 sachet de vanille  
125 g de noix de coco râpée  
20 cl de lait  
1 demi sachet de levure chimique  
50 g de maïzena  
1 pincée de sel

**Préparation :** Préchauffer le four th. 6 (180°C). Beurrer un moule à cake. Dans un saladier, verser la noix de coco. La mouiller avec le lait et délayer le tout. Ajouter le sachet de vanille. Dans un autre saladier, travailler le beurre ramolli en pommade avec le sucre en poudre. Ajouter les jaunes d'œufs. Au-dessus de cette préparation, tamiser ensemble la farine, la fécule, le sel et la levure. Mélanger, puis ajouter la noix de coco et bien mélanger à nouveau. Monter les blancs d'œufs en neige ferme et les incorporer délicatement à la préparation en soulevant avec une spatule souple. Verser la préparation dans le moule à cake. Enfourner à mi-hauteur et laisser cuire 50 min. Vérifier la cuisson en piquant le cœur du cake avec la lame d'un couteau. Si le cake est cuit, la lame doit ressortir sèche. Au sortir du four, démouler sur une grille et laisser refroidir complètement.

ACTIVITÉ SPORTIVE

**La marche : les 4 erreurs à éviter...**

*Aujourd'hui, de plus en plus de personnes pratiquent la marche comme activité sportive et c'est l'exercice le plus naturel qui soit. C'est le meilleur antidote contre les maux reliés à sédentarité. Voici toutefois 4 erreurs à éviter lorsque vous effectuez cette activité.*

**Il ne faut pas marcher la tête orientée vers le bas :**

Cela peut vous causer des douleurs musculaires au niveau du cou, du dos et des épaules : Il convient donc de redresser le dos, de relever le menton et de regarder loin devant soi :

**Il ne faut pas allonger le pas pour accélérer :**

Mieux vaut faire des pas moins allongés mais plus rapides. C'est le pied de derrière qui doit donner l'impulsion, votre marche sera plus rapide mais aussi plus régulière.

**Ne gardez pas les bras le long du corps lorsque vous marchez :**

Pliez les coudes et gardez-les près des côtes pour éviter des



mouvements trop amples. Vos bras vont se balancer naturellement et permettre d'augmenter à la fois la puissance, la vitesse et l'équilibre du mouvement. Autre point : lorsqu'elles remontent pendant la marche, vos mains ne doivent jamais dépasser le niveau de votre poitrine.

**Ne pas laisser les**

**autres muscles se reposer :**

Quand vous marchez, ce sont bien entendu les muscles des jambes - cuisses, fessiers, mollets et des bras qui sont sollicités. Mais la marche peut devenir une discipline très complète. Si, par exemple, vous durcissez vos abdominaux pendant que vous marchez, ce travail de contraction

va les rendre plus fermes en quelques semaines. Vous allez donc gagner en tonicité et développer votre métabolisme. C'est tout bénéfique !

**A noter :**

Ne l'oubliez pas, tous ces conseils d'initiées n'ont qu'une raison d'être : tirer le maximum de profit de votre marche quotidienne.

BRICOLAGE

**Concevoir un placard à chaussures**



Rien de moins esthétique en déco que des paires de chaussures qui s'empilent dans l'entrée. Pour lutter efficacement contre

cette faille esthétique, concevez votre placard à chaussures de la façon la plus simple qui soit.

**Le matériel qu'il vous faut :**

4 planches aux dimensions de la niche. Trois pour les côtés, une pour le fond. Ajoutez de la peinture, des clous et des barres de penderie. Pour fermer le placard, il vous faudra un rideau avec une tringle et deux crochets. Clouez les planches sur les côtés et dans le fond de la niche. Peignez les planches de la couleur que vous désirez. Placez les barres de penderie : il en faut deux, parallèles, par niveau de chaussures. Celle du fond doit être légèrement plus haute que

celle de devant. Réalisez le rideau pour fermer le placard : cousez un ourlet sur les trois côtés. La tête du rideau est un ourlet plus large dans lequel vous cousez une couture parallèle à la couture du bas de l'ourlet. Dans cet espace, vous glissez la tringle à rideaux que vous maintenez de chaque côté de la niche à l'aide d'un crochet.

**Notre conseil :**

Pour que le placard à chaussures soit le plus discret possible, optez pour un rideau de la couleur de vos murs. Si vous ne voulez pas faire des séances de bricolage, optez pour de jolies boîtes de rangement !

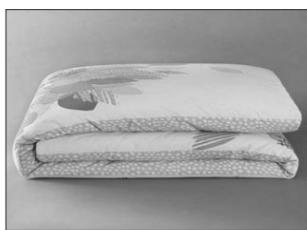
**A S T U C E S**

**Draps sans bouloches**



Pour éviter l'apparition de bouloches dans les draps, ajoutez un peu de vinaigre lors des premières lessives.

**Enfiler une housse de couette facilement :**



Procédez comme il suit : mettez la housse à l'envers, placez les mains aux deux coins, attrapez la couette par les deux coins et secouez le tout. La housse s'enfilera toute seule.

**Laver des draps de lit**



Pour éviter que les draps de lit ne se roulent en boule dans la machine à laver ou la sècheuse, pliez-les en quatre avant de les déposer dans la machine.

**La craie contre les taches de graisse :**



Pour effacer les traces de taches de graisse sur un vêtement, appliquez dessus de la craie blanche. Ensuite, brossez la tache et lavez comme d'habitude.

# Mots Croisés N°488

# Mots Fléchés N°488

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- Horizontalement :**
- Vendeuse de rêves
  - Buanderie. Gros nuages épais
  - Singe. Astate. Presque égal
  - Aubépine. Mesure chinoise
  - Choix. Lèpre
  - Commune de Suisse. Argent
  - Adjectif démonstratif. Cause. Anatidé
  - Acerbe. Flavescent
  - Esquive. Endroit
  - Nickel. Cobalt. Peuple d'Inonésie
  - Mortalité des poupons
  - Lentille. Contesté. Époques.

- Verticalement :**
- Esthéticienne
  - Activer. Alternier les joints
  - Lendemain. Cuivre. Carcasse
  - Fonction. Au même endroit d'un texte
  - Doucereuse. Certains
  - Argon. Ville de Finlande. Évoé
  - SOS. Chancelier de Philippe le Bel
  - Pensionnaire
  - Obtenu. Dieu solaire. Parfaite
  - Venue au monde. Calmer
  - Abandonner. Canicule
  - Prophète biblique. Rudes.

poids lourd articulé voyages	presse-ras fulminer	allure de coursier goutte congelée	fabriques de rides propre à sa nature	défalque petite planche	va vers le rouge mettra en eclère	nation d'Amérique
genre de châtaigniers plumets					thymus du veau puissant explosif	estimera trop haut
concret font vraiment peur			rendit souverain			pare-seux
passages en altitude	petit têtard tromper			sinque araignée très étonnées		plaisanté au-dessus du sol
île de Vendée louches		émané période amenant Noël	mot de liaison	fleuve au domarais lettre grecque		diffuse
vase à cendres troublées			coup sur le ring remplirai			
époux	risqua un oeil donnent l'éveil		me moquera gaires de graines	amertume il vaut l'argent	ça fait mal! le dessus du panier	arrière grand-mère
légume de potage	auge de bestiaux brillé			cerna suffisamment		finissons
torrent minuscule affaiblis		te rendras trous de poutres		problème		
petite pluie	ondulés renfort de oui			affirmation	située de minute finesse	petite monnaie coup de baguette
comprimez			canard nordique			phase de lune
				drap de dessous		

## SUDOKU N°488

				9				
9		3						
8		2	5	7		4		9
1	9	6			5			7
		4	7	3	9	1		
7		8	6		1			
	2	5			7		9	4
		9			4	8	1	
							2	5

# SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°487

**VOLONTARIATS**  
**OUATER . ALPHA**  
**LI . OCEAN . P . P**  
**CREMES . IRENE**  
**A . DISSIMULER**  
**NUI . SENES . MA**  
**O . TSARS . AIE .**  
**LEONI . URINER**  
**OC . ORDRE . C . O**  
**GAMBERGERAIS**  
**UNIE . UELE . LE**  
**EGERIE . SAGES**

MOTS FLECHÉS N°487

• F • E • A • E • S • N • A  
 C I R C O N I T S P E C T I O N T  
 H U M I D E R E N T R A I T E  
 P A R A V E R S E S E R T E S  
 P T A I N V U S A U C  
 D I S L O C A T I O N A L A  
 E N S O L I E N T A T E R A V  
 M A L O N I S E I P E C A G  
 M A L M E E A S P E R I G  
 E C I M E S U R V E N U S T  
 E A C I V E R I A T O T E  
 E P I T T E R R E R R I S  
 T R A H I E S A P E R S O  
 E E L I L A S E R S  
 C R I L I F T A I S O S  
 A D V E R S A I R E T U

SUDOKU N°487

3	4	7	6	5	1	2	8	9
5	1	9	2	4	8	6	7	3
6	8	2	9	3	7	5	4	1
4	6	8	1	2	3	9	5	7
2	7	1	8	9	5	4	3	6
9	5	3	4	7	6	1	2	8
1	9	5	7	8	2	3	6	4
8	2	6	3	1	4	7	9	5
7	3	4	5	6	9	8	1	2

## PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé  
07h15 : Sabah El Khaïr Dafadie  
10h30 : Siraa El-mal  
11h15 : Tara ma tara (rediff)  
12h00 : Firqat el hawasse  
Dessin animé  
12h30 : Rissala Novembre Lil-Adjijal  
13h00 : Journal télévisé  
13h40 : Hayati Aâdab  
14h00 : Lil -aâila.Emission  
16h00 : Tofoulati.Emission  
16h30 : Off-Side  
17h00 : Ousboue  
18h00 : Journal télévisé  
18h15 : Le Journal  
18h20 : 19 Mars Aid El-Nassera  
18h45 : Irchadat Tibibiya.  
20h00 : Journal télévisé  
20h45 : Aân Qorb  
22h15 : match de football  
00h00 : Journal télévisé (dernière édition)



06:00 Monster Buster Club : Garder ses secrets  
06:30 Tfoou  
10:15 Météo  
10:20 Automoto  
11:00 Téléfoot  
11:50 L'affiche du jour  
11:55 Météo  
12:00 Les 12 Coups de Midi !  
12:55 Face à la mer  
13:00 Journal  
13:25 Du côté de chez vous  
13:30 Météo  
13:35 Walker, Texas Ranger  
14:25 Monk : Monk en cavale  
15:15 Monk  
16:10 Dr House : Culpabilité

17:00 Dr House  
17:55 Carré ViiiP  
18:40 Du clic à la réalité  
18:45 Sept à huit  
19:50 Là où je t'emmennerai  
19:55 Journal  
20:46 Météo  
20:50 Les Experts  
21:35 Les Experts  
22:25 Les Experts : Fous furieux  
23:20 Courses et paris du jour  
23:25 L'arme fatale  
01:25 L'actualité du cinéma  
01:30 Le club de l'économie  
02:10 Carré ViiiP  
02:55 Reportages



06:10 15/A  
06:30 15/A : Jeu set et match  
07:00 Thé ou café  
08:05 Rencontres à XV  
08:30 Sagesses bouddhistes  
08:45 Islam  
09:15 La source de vie  
10:00 Présence protestante  
10:30 Le Jour du Seigneur  
10:45 Le Jour du Seigneur  
11:40 Le Jour du Seigneur  
12:05 Tout le monde veut prendre sa place  
13:00 Journal  
13:20 13h15, le dimanche  
14:05 Météo  
14:15 Vivement dimanche  
16:25 Grands nature  
17:30 Stade 2  
18:45 Point route  
18:50 Vivement dimanche prochain  
19:50 L'agenda du week-end  
19:55 Emission de solutions  
20:00 Journal  
20:30 Météo  
20:35 Paris  
22:40 Faites entrer l'accusé  
23:55 Journal de la nuit  
00:10 Météo

00:15 Histoires courtes  
00:16 Blue Line  
00:30 Après  
00:55  
01:50 13h15, le dimanche  
02:30 Thé ou café  
03:20 24 heures d'info  
03:35 Météo  
03:40 Lisbonne la bleue  
04:25 Stade 2



06:00 Euronews  
06:35 Ludo  
08:50 Bunny Tonic  
08:51 Scooby-Doo et le sabre du  
11:00 Côté cuisine  
11:30 Météo  
11:35 La vie d'ici votre région  
12:00 Le 12/13  
12:05 Edition régionale et locale  
12:25 Journal national  
12:50 30 millions d'amis  
13:20 Louis la Brocante  
14:55 Keno  
15:00 En course sur France 3  
15:25 Le major parlait trop  
17:00 Chabada :  
18:00 Questions pour un super champion  
18:55 19/20 Edition nationale  
18:57 Edition régionale et locale  
19:00 Journal régional  
19:30 19/20 spécial élections cantonales  
19:58 Météo  
20:00 Elections cantonales : Débats régionaux simultanés  
20:35 Inspecteur Gently  
22:10 Soirée électorale nationale  
22:30 Elections cantonales  
23:15 Soirée électorale nationale  
23:50 Météo  
23:53 Une histoire épique

23:55 Tout le sport  
00:10 Cinéma de minuit  
00:11 Si Paris nous était conté  
02:15 Thalassa  
04:05 30 millions d'amis



06:00 M6 Music  
07:00 Absolutement stars  
09:30 Accès privé  
10:35 Un trésor dans votre maison  
11:50 Sport 6  
11:55 Turbo  
13:15 Météo  
13:25 Maison à vendre  
14:10 Top chef  
17:20 66 minutes  
18:45 D&CO  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:05 E=M6  
20:30 Sport 6  
20:45 Capital  
22:45 Enquête exclusive : CRS  
00:10 100 % foot  
01:30 Météo  
01:35 Le crime farpaît  
03:10 M6 Music  
03:40 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal  
19:15 Vivaldi Virtuoso !  
20:00 Karambolage  
20:10 Jürgen Mayer H : La  
20:39 Thema : Destination  
20:40 Le rideau déchiré  
22:45 Ça se passe à Berlin  
Ciro Cappellari.  
00:25 One Shot Not  
01:20 Nos familles  
Paul, 7 ans, s'occupe avec douceur de sa petite soeur autiste,  
02:55 Le code Léonard  
04:25 1929, les travailleurs dans la crise



06:00 Gym direct  
07:00 Télé achat  
09:00 Déco 8  
09:45 Les dessous de table  
10:00 A vos fourchettes : 11:00 A vos recettes  
11:30 Les animaux de la 8 :  
12:00 Les animaux de la 8  
12:30 Les animaux de la 8  
14:45 La minute de vérité :  
15:40 La minute de vérité  
16:40 Drôles de vidéos  
17:55 Les démolisseurs  
18:50 Les démolisseurs  
19:40 Les démolisseurs  
20:40 The Comancheros  
22:30 Conan le Barbare  
00:40 Direct poker  
01:50 Petits meurtres en famille  
03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat  
10:24 Disney Break  
10:25 Hannah Montana  
10:50 Hannah Montana : Roméo et Juliette  
11:15 Hannah Montana : Miley s'en mêle  
11:40 Hannah Montana  
12:10 American Dad  
12:35 American Dad  
13:00 American Dad  
13:25 American Dad  
13:50 Stargate Atlantis  
14:40 Stargate Atlantis  
15:30 Stargate Atlantis  
16:15 Tellement people  
17:45 Tellement vrai  
19:25 Futurama  
19:50 Futurama  
20:35 Tellement vrai  
22:40 Tellement people  
23:55 Tellement vrai  
01:40 European Poker Tour  
02:40 Programmes de nuit

## LA SELECTION DU JOUR



20h50

## Les Experts : Garde des corps



Réalisateur : Kenneth Fink. Avec : Laurence Fishburne (Dr Raymond Langston), Marg Helgenberger (Catherine Willows), George Eads (Nick Stokes), Eric Szmanda (Greg Sanders), Robert David Hall (Docteur Al Robbins).  
Une jeune actrice meurt suite à ce qui semble être un accident de voiture avec un homme en état d'ivresse qui est, en fait, un fan qui la harcelait. Mais plusieurs éléments ne coïncident pas. Un autre individu aurait été impliqué dans l'affaire. Son petit ami, le fils d'un patron de casino, son garde du corps ? Tout se complique quand le laboratoire de la police est victime d'une intrusion armée



20h35

## Inspecteur Gently : La nuit du pilote



Réalisateur : Ciaran Donnelly. Avec : Martin Shaw (George Gently), Lee Ingleby (Bacchus), Tony Rohr (China), Simon Hubbard (PC Taylor), Kevin Doyle (Robert Stratton).  
Le corps de Gunter Schmeikel, un industriel allemand, est repêché dans le port. Gunter, pilote de bombardier pendant la seconde guerre mondiale, abattu au-dessus de la Tyne et fait prisonnier, avait été assigné à résidence chez des éleveurs de porcs. Pour beaucoup de gens du village, cet homme est resté l'ennemi revenu du passé. Mais Gently découvre vite que le fils de l'industriel détourne l'argent de la société paternelle... Vient également roder le fantôme d'une certaine Molly qui s'est suicidée juste après l'armistice



20h05

## Les secrets du sommeil décryptés par la science



Présentateur : Mac Lesggy.  
Au sommaire : « Insomnie, narcolepsie : quand dormir devient un enfer ! » : Savez-vous que 1 Français sur 3 souffre de trouble du sommeil. Que passe-t-il dans le corps d'un insomniaque ? À l'inverse, les narcoleptiques ont un besoin irrésistible de sommeil et s'endorment, brutalement, n'importe où et à n'importe quelle heure. - « Dormir fait-il - « Comment l'hypnose agit-elle sur le corps et le cerveau ? » : L'hypnose est un procédé bien mystérieux qui suscite autant de fantasmes que de questions.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

IRAN

# Tests réussis pour les nouveaux engins spatiaux



**L'Iran a annoncé avoir testé avec succès un nouveau lanceur et une nouvelle capsule spatiale. Le prochain objectif sera d'envoyer un singe dans l'espace.**

**L**Iran se lance peu à peu dans un important programme spatial. Mercredi, la présidence iranienne a annoncé que "la République islamique d'Iran a lancé avec succès la première capsule de vie iranienne dans l'espace en utilisant la fusée Kavoshgar-4", rapporte l'AFP citant l'IRNA. Ce lanceur a également été conçu pour transporter des charges. L'Agence spatiale iranienne indique que les

transmissions de données et d'images avec la Terre ont parfaitement fonctionné.

Ce lancement fait suite à celui de 2009 au cours duquel la fusée Safir-2 en 2009 avait mis en orbite un satellite. En 2010, un vaisseau Kavoshgar-3 avait également emmené à son bord un rat et des tortues. Téhéran indique vouloir prochainement envoyer un singe dans l'espace à bord d'une fusée similaire. Pour les responsables du programme, il s'agit "de la première étape menant à l'envoi d'un homme dans l'espace" prévu pour 2020.

Mais l'Iran ne s'arrête pas là, prévoyant également la mise en orbite de plusieurs satellites, notamment pour l'observation et les télécommunications. Le Kavoshgar-4 devra mettre en place des appareils à basse altitude (150 km), le Safir-B1

pourra placer un satellite de 50 kg à une orbite allant de 300 à 450 km d'altitude, quant au Simorgh, il aura pour mission de mettre en orbite un satellite de 100 kg à 500 km de la Terre. Si le calendrier est respecté, ces engins devraient être lancés dans les 12 prochains mois. Un satellite de télécommunication devrait, quant à lui, être placé en orbite, à 35.000 km du sol, d'ici cinq ans.

L'ambitieux programme spatial iranien inquiète les pays occidentaux qui craignent que le pays développe une technologie capable de transporter des têtes nucléaires. Déjà en 2009 et en 2010, les Etats-Unis avaient indiqué que l'Iran faisait de la "provocation" et les Européens s'étaient dits "préoccupés". Téhéran dément, indiquant clairement que le développement des programmes nucléaire et spatial n'est pas d'ordre militaire.

## Une thérapie génique pour soulager les malades de Parkinson



Des scientifiques américains sont parvenus à mettre au point une thérapie génique qui semble réduire considérablement certains symptômes de la maladie de Parkinson. C'est un nouvel espoir pour les millions de patients atteints de la maladie de Parkinson. Selon une étude publiée hier dans la revue *Lancet neurology*, des chercheurs américains ont développé une toute nouvelle thérapie pour traiter les symptômes de la maladie. Déjà testée sur 45 patients, celle-ci a révélé des résultats concluants comparés aux traitements classiques qui, s'ils sont efficaces, présentent parfois des effets secondaires invalidants. Aboutissement de près de 20 années de recherches, la nouvelle approche consiste à introduire un gène dans le cerveau afin de normaliser la signalisation chimique. Affection neurodégénérative chronique, la maladie de Parkinson correspond à une disparition des neurones dopaminergiques et à une réduction de l'activité et de la quantité de GABA, un neurotransmetteur du cerveau. Ainsi privés, les circuits cérébraux se mettent à dysfonctionner, d'où l'apparition de problèmes de coordination du mouvement. Au cours de la thérapie génique, les chercheurs ont alors utilisé un virus pour introduire dans le cerveau un gène qui aide à augmenter la production de GABA. "Les patients ayant reçu la thérapie génique ont montré une réduction significative des symptômes moteurs de la maladie de Parkinson, dont les tremblements, la rigidité des membres et la difficulté à initier le mouvement", ont expliqué les chercheurs dans leur étude. D'après leurs résultats, la moitié de ces patients ont constaté une amélioration très importante contre seulement 14 % des patients du groupe témoin soumis à des "interventions chirurgicales fictives". Le "score moteur" des malades réellement traités aurait ainsi progressé de près de 23% contre 12,7 pour le groupe témoin.

## Des bananes OGM pour sauver les cultures d'Ouganda ?

Il y a dix ans, la bactérie *Banana Xanthomonas Wilt* (BMX) a fait son apparition en Ouganda, ravageant presque tous les champs de bananes du pays et de ses voisins. Le désastre est aujourd'hui évalué à 500 millions de dollars de pertes. Mais une arme contre cette bactérie pourrait bien avoir été trouvée, grâce à des modifications génétiques. Une équipe de chercheurs a mis au point en Ouganda de nouvelles sortes de bananes, rapporte le *Guardian*. Génétiquement modifiées, elles se montrent bien plus résistantes face à cette maladie qui dévaste depuis dix ans les cultures du pays. Une banane modifiée avec des gènes de poivron vert, qui ne présenterait aucun danger pour l'homme, assurent les chercheurs. En Ouganda, la culture de la banane représente 70% du secteur agricole. En moyenne, un Ougandais adulte mange chaque année au moins trois fois son poids en banane, soit entre 200 et 250 kilos. Depuis dix ans, la population apprend à se passer de cet aliment de base, mais nombre d'agriculteurs voient en cette banane OGM l'espoir de reprendre leurs cultures dévastées. Mais en Ouganda, la culture de produits génétiquement modifiés est interdite par un moratoire, et les anti-OGM s'insurgent contre ces recherches que l'association Les amis de la terre considère comme "un prétexte pour conduire des expérimentations en biotechnologie moderne sur les prétendues cultures vivrières de base". Pour l'heure, le gouvernement ougandais ne semble pas prêt à suspendre ce moratoire, multipliant les campagnes de sensibilisation et les projets de protection des exploitations non contaminées.

L'encyclopédie

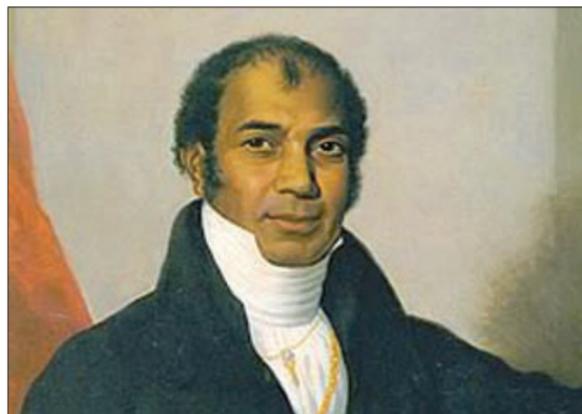
DES INVENTIONS

### LE SHAMPOING

Invention de Sake Dean Mahomed

SECTEUR Hygiène / Beauté

Date 1759



*Le nom shampoing est tiré du mot anglais «shampoo» qui signifie «masser». Lui-même trouve son origine étymologique en Inde et plus précisément du mot Sanskrit qui désigne les fleurs de la plante *Michelia champaca* utilisées généralement comme huiles odorantes pour les cheveux.*

*Sake Dean Mahomed ouvre en 1759, à Brighton, célèbre station thermale anglaise, un bain shampoing où les clients se détendent dans des bains trucs tout en se faisant masser le cuir chevelu avec du champi, du shampoing. Les rois George IV puis Guillaume IV le firent chevalier Shampoineur, tout un programme !*

## Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemcen
Fadjr : 4h58	Fadjr : 5h17	Fadjr : 7h09
Dohr : 12h37	Dohr : 12h56	Dohr : 13h13
Asr : 16h04	Asr : 16h23	Asr : 16h40
Maghreb : 18h41	Maghreb : 19h00	Maghreb : 19h17
Icha : 20h05	Icha : 20h24	Icha : 20h39

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
**07.77.10.49.42**  
**05.50.18.37.57**

LA LITTÉRATURE ALGÉRIENNE EN DEUIL

## HAMID SKIF S'EN VA

*L'écrivain et journaliste algérien Hamid Skif est décédé vendredi 18 mars à l'âge de 60 ans à Hambourg en Allemagne d'un cancer du poumon. Hamid Skif, de son vrai nom Mohamed Benmebkhout, naquit à Oran. Très tôt il s'intéresse au 4e art.*

PAR LARBI GRAÏNE

**E**n 1969 on le retrouve au théâtre de l'«Action culturelle des travailleurs», sous l'égide de Kateb Yacine. Son nom figure aussi parmi les auteurs retenus par Jean Sénac pour son anthologie de la jeune poésie algérienne de graphie française. En tant que journaliste, il avait fait partie de la rédaction de l'hebdomadaire *Révolution africaine* et du quotidien francophone *La République* dont la rédaction principale se trouvait alors dans la capitale de l'Ouest. Dans les années 70 Hamid Skif rejoint l'Office national du commerce et de l'industrie cinématographique (ONCIC).

Il aurait quitté ce poste en 1975 sous la pression du ministre de l'Information et de la Culture de l'époque. Nommé responsable de l'APS à Oran, il obtient le Grand prix national du scénario avec *Une si tendre enfance* mais la Télévision algérienne rejette le scénario. Il fonde en 1990



Feu Mohamed Skif.

l'hebdomadaire économique *Perspectives* et prend part en 1992 à la création de l'*Association des Journalistes Algériens*. Alors qu'il a échappé à un attentat à la bombe dans les locaux de la Maison de presse, il a fait l'objet entre 1993 et 1994 de deux tentatives d'assassinat. C'est l'époque où il perd ses amis Tahar Djaout et Youcef Sebti.

A partir de 1997 il s'installe à Hambourg, où le Pen Club allemand lui a accordé le statut d'écrivain réfugié. Il y anime des lectures et des conférences en Allemagne, en France et en Autriche. L'essentiel de son œuvre littéraire paraîtra en exil. Il publie *Citrouille fêlée* (1998) *La Princesse et le Clown* (2000) et *Monsieur le président* (2002), ces trois

livres sont parus «en ligne» sur le site internet des éditions 00h00.com. Outre un recueil poétique, *Poèmes de l'adieu* (Marseille, Autres Temps, 1997), Hamid Skif a fait paraître son dernier roman *La Géographie du danger* chez les éditions Naïve à Paris. (2006).

Ce roman a été adapté au théâtre. La compagnie Hors Série qui joue du hip hop en France, donne actuellement une série de ce spectacle. Le non-être, l'absurdité de la condition humaine, ce sont là autant de thèmes que soulève la littérature de Skif. Mais malheureusement on dit de cet écrivain qu'il est passé à côté de son public. Il se serait adressé à des gens qui peut-être ne lui ressemblent pas, lui le harrag heureux, le justicier malgré lui. **L. G.**

### COHÉRENCE DE L'ESPACE URBAIN

#### Les directives de Nouredine Moussa

L'espace urbain doit se traiter d'une façon plus adaptée, cohérente et attractive, a déclaré le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Nouredine Moussa, depuis Ouargla, hier. «L'urbanisme ne doit pas s'imposer à nous, mais il doit être planifié», a souligné le ministre, lors de la rencontre régionale centre, de préparation des assises nationales de l'urbanisme prévues à la fin du premier semestre de l'année en cours. La fonction urbanistique «n'est pas seulement la responsabilité de l'urbaniste, mais elle doit s'intégrer dans une approche beaucoup plus large et concertée», a estimé M. Moussa.

L'aspect qualité sous lequel mise le programme de développement quinquennal 2010-2014 «commander la démarche sur tout l'itinéraire de l'acte bâti». «La qualité a un prix, mais la non qualité a aussi un coût élevé», a-t-il fait remarquer.

Evoquant l'envergure des programmes d'habitat et d'urbanisme contenus dans l'actuel quinquennat, il lancera, à ce titre, un appel aux présidents des Assemblées populaires communales (APC), «à accélérer l'adoption des instruments dont les études ont été finalisées».

**Chafika Kahlal**

### FOOTBALL-LIGUE 1 (16<sup>E</sup> JOURNÉE)

## Le CR Belouizdad retrouve le podium

**L**e MC Saida que tout semble lui sourire cette saison, notamment après sa qualification aux quarts de finale de la coupe d'Algérie aux dépens du leader, l'ASO Chlef, est revenu hier bredouille du stade 20-Août, où il s'est incliné sur le score d'un but à zéro. Les Belouizdads qui n'ont perdu qu'une seule rencontre à domicile face à l'USM Harrach, et deux nuls, face à la JS Kabylie et l'autre face à l'Entente de Sétif, viennent de confirmer qu'ils restent intraitables à domicile. L'unique but de la rencontre a été inscrit par le remplaçant Bourekba à la 72e minu-

te de jeu. Avec ce résultat, les Belouizdads retrouvent la troisième place qu'ils partagent désormais avec le MC Oran avec 26 points. Le MC Oran qui était lui aussi intraitable à domicile lors de la phase aller, mis à part le match nul face à la JS Kabylie, vient de céder encore une fois un point à domicile contre la formation de la ville des Roses. Les hommes de Chérif El Ouazani, qui marquent le pas en championnat, n'avaient pourtant d'autre alternative que de réagir face aux coéquipiers de Lounés Gaouaoui. Ils n'ont pas pu faire mieux que de partager le gain de cette ren-

contre. Menés au score pendant plus d'une cinquantaine de minutes, les Blidéens ont su comment remettre les pendules à l'heure, grâce à la nouvelle recrue, le Franco-algérien Rouag à la 54e minute de jeu.

A Annaba, l'USM Annaba a été tenue également en échec sur ses bases par le WA Tlemcen sur le score d'un but partout.

Un résultat qui permet à l'USM Annaba de se hisser à la 11e place avec 17 points.

#### Résultats :

USM Annaba- WA Tlemcen	1-1
CR Belouizdad- MC Saida	1-0
MC Oran- USM Blida	1-1

### PARC "DOUNIA" À ALGER

#### 600 arbustes seront plantés

Deux campagnes de boisement ont été lancées, hier, au niveau du parc "Dounia" sur les hauteurs d'Alger à l'occasion de la journée mondiale de l'arbre célébrée le 21 mars de chaque année. Participent à ces deux opérations, initiées par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement en coordination avec la chaîne "El Bahdja" de la radio nationale, des écoliers, des enfants du village "SOS Enfance" de Draria et l'ambassade de Chine en Algérie. M. Bettiche Abdellatif, directeur du parc "Dounia", a précisé que la première opération, supervisée par la partie algérienne, verra la plantation de 400 arbustes, alors que la partie chinoise contribuera à la plantation de 200 arbustes.

La partie chinoise avait contribué dans le cadre du "parc d'amitié entre les deux

pays" à la plantation de quelque 500 arbustes dont une partie a été importée de Chine. La première opération qui s'étalera sur trois jours à travers l'ensemble du territoire national a pour objectif l'embellissement de l'environnement, le renforcement des espaces verts et la lutte contre la pollution.

L'opération tend également à la sensibilisation des enfants à l'importance de la préservation de l'environnement et aux bienfaits de l'arbre. Quelque 14.000 arbres de différents types ont été mis en terre à ce jour au sein du parc "Dounia", a-t-il ajouté. S'étendant sur une superficie de 800 hectares, le projet du parc "Dounia" comprend deux lacs de trois bassins et une ferme photovoltaïque et éolienne dans le cadre de l'introduction des énergies renouvelables

### Très Libre

LES " PUISSANCES " AUTORISENT LE RECOURS À LA FORCE EN LIBYE



sidou@lemidi-dz.com